INTER action

le magazine du social dans l'Ain

numéro 45 . juillet 2005

Interview
Michel Fuzeau
Préfet de l'Ain

Dossier **Visages de la précarité**

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES
RÉSIDENCES TOUT PUBLIC

ALFA 3A

www.alfa3a.org

Votre logement meublé pour 1 nuit, 1 mois, 1 an...

Chambres
Studios
Duplex
Appartements

Ain - Rhône - Saône-et-Loire

Sommaire

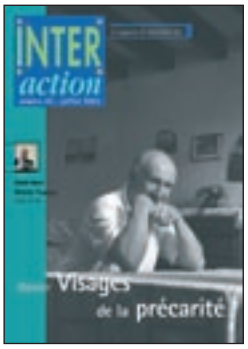

3 **Édito**

5 **Visage**

Louisette Lacouture est l'une des quatre travailleuses sociales du service départemental d'accompagnement social au logement.

6/8 **Interview**

Préfet de l'Ain, Michel Fuzeau fait le point sur les actions de l'État dans le département.

10/12 **Table ronde**

Le soutien à la parentalité : pourquoi et comment ?

13 **Entretien**

Directeur départemental de la PJJ, Christian Soclet fait rimer protection avec éducation.

14/15 **Habitat**

La SEMCODA conçoit et aménage des logements pour les personnes âgées.

17/22 **Dossier : visages de la précarité**

Une série de portraits vivants, témoignages directs de personnes confrontées à diverses difficultés.

23 **Éducation**

Les IR sont devenus des ITEP : l'ORSAC explique le changement.

24/25 **Mobilité**

A Belley, le centre social (ALFA3A) gère le service de transport à la demande mis en place par la Ville.

26/27 **Logement social**

L'OPAC de l'Ain a mené une enquête de satisfaction des locataires.

32/33 **Handicap**

Coup de flash sur le métier de psychologue, au sein des établissements de l'ADAPEI.

34/35 **Personnes âgées**

Le Conseil général dresse le bilan de l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie).

36/37 **Cancer**

La MSA propose des consultations psycho-oncologiques gratuites aux malades du cancer et à leurs proches, à Belley.

Le Magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Directeur de la publication : Jacques DUPOYET – Comité de rédaction : ALFA3A, OPAC de l'Ain, ORSAC, CAF de l'Ain, Conseil général de l'Ain, SEMCODA, ADAPEI, Bourg Habitat, MSA – Rédacteur en chef : Alain GILBERT – Rédaction : Agnès Bureau, Sandrine Cabagni, Hervé Chossat, Pauline Froppier, Alain Gilbert, Annick Puvilland. Réalisation : M&G Éditions – 158, boulevard de Brou – 01000 Bourg-en-Bresse – Tél. : 04 74 24 69 13 – Fax : 04 74 45 07 08
E-mail : redac@mg-editions.com – Site : www.interaction01.info – Photo couverture : Daniel Gillet – Impression : Bourg Offset – Tirage : 10000 ex. – N° ISSN 1260-528X

A vos marques pour le concours « Femmes et sport »

Ouvert à tous, le premier concours « Femmes et sport » récompensera des actions (de communication, organisation de manifestation ou « geste ») réalisées au cours de l'année sportive 2004/05, visant à promouvoir l'image et la place de la femme dans les activités physiques et leur accès aux responsabilités dans les associations.
Les lauréats de ce nouveau challenge, organisé par la commission féminine du CDOS (Comité départemental olympique et sportif), en partenariat avec la Délégation départementale aux Droits des femmes, la Direction départementale de la Jeunesse et des sports et le Conseil général de l'Ain, seront primés lors de la 12e Soirée des Champions, le 14 octobre, à Saint-Rambert-en-Bugey.
Attention, date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre.
Renseignements au 04 74 45 11 27 (CDOS)

Une Maison de la justice et du droit à Bourg

Implantée au centre-ville, la MJD (Maison de la justice et du droit) de Bourg a ouvert en avril. Les délégués du procureur, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), le GREP (Groupe pour l'emploi des probationnaires) et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) – cette dernière à partir de la rentrée – y sont régulièrement présents.
Elle accueille également des permanences hebdomadaires ou mensuelles, gratuites, de divers services : CDAD (Conseil départemental d'accès au droit), conciliateurs, délégué du médiateur de la République, notaires, avocats, huissiers – à partir de septembre –, CIFF (centre d'information féminin et familial), ainsi que le CARIC (Sauvegarde de l'enfance). L'AVEMA (Aide aux victimes et médiation de l'Ain) s'est installée dans des locaux voisins.
MJD : 34 cours de Verdun – Tél. 04 74 14 01 40
AVEMA : 1, rue de la Bibliothèque – Tél. 04 74 32 27 12

Le CIFF étend sa carte des permanences

Le CIFF-CIDF de l'Ain (Centre d'information féminin et familial – Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) a ouvert de nouvelles permanences à Miribel et Ferney-Voltaire, le 3e mardi du mois, à Bellignat le 2e mardi du mois.
Outre l'accueil au siège de Bourg, le Centre tient onze permanences mensuelles, animées par une juriste et/ou une conseillère emploi. Il propose également un service d'écrivain public à Bourg, au pôle Amédée-Mercier, deux fois par mois.
Tél. 04 74 22 39 64
www.cif01.org

Un point relais ANPE à Miribel

L'ANPE d'Ambérieu-en-Bugey a mis en place un Point relais à Miribel. Dirigé par Annick Andres, il accueille les habitants des cantons de Miribel et Montluel – secteur qui compte environ un millier de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE –. Ouvert depuis le 13 juin, le matin (et l'après-midi sur rendez-vous), du lundi au vendredi, il offre tous les services d'une agence ANPE, en direction des demandeurs d'emploi (consultation des offres, entretiens individuels, ateliers de recherche d'emploi, accompagnement de projets…) et des entreprises (aide au recrutement, sélection des candidatures…).
71 rue de la Tour
Tél. 04 74 38 44 33

Du côté des tout-petits

• Un relais assistantes maternelles a ouvert à Bourg-en-Bresse en janvier, au centre-ville.
Tél. 04 74 45 37 37

• À Viriat, un relais ouvrira en septembre.

• En janvier également, un jardin d'enfants a ouvert à Saint-Etienne-du-Bois.
Tél. 04 74 30 51 91

Une future « maison de la santé » à Pont-d'Ain

À Pont-d'Ain, la construction d'une « maison de la santé » a démarré en mai. La future maison, qui devrait ouvrir au printemps 2006, sera la première dans l'Ain à réunir pôle médical et pôle social, « *dans une volonté de travailler en coordination, pour une approche plus globale de la santé* » souligne le docteur De Haas. D'une superficie de 950 m² sur deux niveaux, elle regroupera des professionnels du médical (4 médecins généralistes, 2 orthophonistes, 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 pharmacien) et le centre médico-social de la DIPAS.

Ils partent, ils arrivent

Association des paralysés de France
Délégué départemental de l'APF durant six ans, Albert Dubois a pris sa retraite.

UDAF 01
Depuis avril, Pierre Bonaz est directeur de l'Union départementale des associations familiales de l'Ain. Il succède à Geneviève Guisti, qui est aujourd'hui directrice adjointe de l'ADMR.

Secours catholique
En mai, Serge Dreumont a succédé à Daniel Roux au poste de président du Secours catholique de l'Ain.

La carte des centres de planification s'agrandit

Un centre de planification a ouvert dans l'Ain, en mai, à Trévoux (circonscription d'action sociale de Jassans), au rez-de-chaussée de la Maison de l'emploi, dans des locaux mis à disposition par la communauté de communes Saône Vallée. Une antenne a également été ouverte à Miribel.

[De nouveaux murs pour…

• La CIRC de Châtillon

Fin 2004, la circonscription d'action sociale de Châtillon-sur-Chalaronne a emménagé dans un immeuble neuf. Plus vastes et fonctionnels, les locaux sont répartis sur trois niveaux : accueil et espace Personnes âgées et handicapées au rez-de-chaussée, espace Enfance et famille au 1er étage, espace Insertion et bureaux de l'encadrement au 2e.
289 B av. Dubanchet – Tél. 04 74 55 38 80

• La Ludothèque de Bourg

À Bourg-en-Bresse, la Ludothèque s'est installée plus au large, début mai, dans les locaux de l'ancienne caserne Aubry mis à disposition par la mairie. Le lieu est ouvert à tous (familles, assistantes maternelles, centres de loisirs, établissements pour handicapés etc.). Outre le service de prêt, un accueil hebdomadaire « jeu libre » a été mis en place, le vendredi matin.
10 bd Maréchal Leclerc – Tél. 04 74 23 14 66

Portrait en noir et blanc

Pauvreté ou précarité ? *« Non, non, pas pauvreté ! Précarité… Ce n'est pas la même chose »* m'a dit Sandrine en me remettant ses papiers. Pendant deux mois, dans son coin et avec obstination, elle a cherché « ses » visages à force de contacts, d'appels et de fausses pistes. Pas facile d'accepter de témoigner dans les colonnes d'un journal de ses galères. Encore moins facile d'accepter qu'on vous tire le portrait au beau milieu de l'univers où vous vous êtes retranché.

Pour ce reportage difficile, Sandrine Cabagni et Daniel Gillet ont fait équipe. Sandrine pour les textes qui réclament beaucoup d'écoute ; Daniel pour les photos qui exigent beaucoup d'attention. Le stylo et l'objectif ont dû ensemble faire preuve de beaucoup de sensibilité pour vous brosser ces portraits en noir et blanc. Une couleur de circonstance. Cette sensibilité, on la retrouve comme fil conducteur de ce dossier que nous avons voulu différent des autres. Quitte à parler de la précarité, autant lui donner des visages. En comité de rédaction, la proposition n'a pas fait un pli. En cours de route, elle n'a pas pris une ride.

Ne nous y trompons pas : ces visages nous regardent. Ils nous interrogent et ils nous concernent. Ils n'appartiennent pas à des gens à part, à parts inégales. Chacun d'entre eux a croisé un service social, un organisme d'entraide, un secours d'urgence qui ont permis de ralentir leur chute, parfois de leur permettre de repartir. Mais les blessures ne se sont pas refermées pour autant. Chômage, divorce, solitude, déracinement, accident… Eux ont payé le prix fort.

Pas de chiffres, pas de définition, pas de commentaires, écrit Sandrine Cabagni en introduction à ce dossier. C'est ce que nous souhaitions. Du brut, du vrai, sans filtre, sans fard. Peut-on seulement préciser que ces sept portraits ne sont pas des visages isolés, qu'ils reflètent une réalité cruelle, des existences brisées. La précarité ne cesse de gagner du terrain. Elle ronge notre société ; elle sape ses principes. Elle est aussi inadmissible que la pauvreté contre laquelle beaucoup de chanteurs viennent de par le monde d'offrir leur visage et leur voix dans un grand élan de générosité baptisé Live 8. Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire qu'il suffit d'écrire et de chanter pour éradiquer le mal.

Il y a beaucoup de désespérance dans ces portraits saisis par Sandrine et Daniel. Il y a aussi beaucoup de propos et d'attitudes qui nous remuent par leur grande dignité. Le regard perdu de Georges, le sourire partagé de Paula et Françoise, les mains unies de Halil et Selver. Et puis, il y a cette phrase terrible de Noëlle : *« La précarité, c'est un métier dont on a du mal à démissionner. »* Face à elle, c'est à nous de ne pas démissionner.

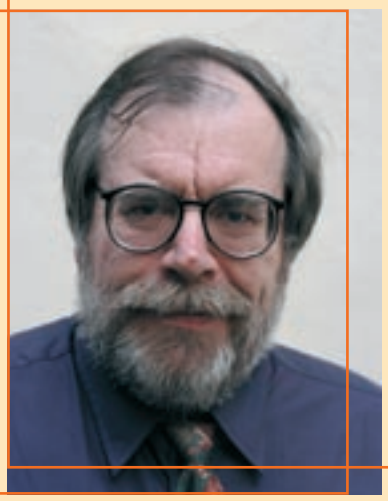

Alain Gilbert

Pays de Gex : du nouveau chez Eclat

Association des personnes handicapées du pays de Gex, parents et amis, Eclat s'est installé en juin dans les locaux entièrement rénovés de l'ancienne mairie de Prévessin-Moëns, où sont désormais réunis ses services. Outre l'aide aux adultes handicapés (centre de loisirs du samedi, accompagnement, accueil de jour, camp de vacances), Eclat organise un centre de loisirs pour enfants, handicapés ou non, le mercredi et a rouvert en juillet, après cinq ans de fermeture, un centre de loisirs d'été pour les 4/14 ans. L'association a ouvert également une résidence de 7 logements pour adultes handicapés (avec veilleur de nuit et maîtresse de maison) à Saint-Genis-Pouilly, dans un bâtiment neuf construit par la Semcoda.
20, chemin des Tattes du Moulin – 01280 Prévessin-Moëns
Tél. 04 50 42 28 05

Des partenariats pour l'insertion

• Le 27 juin, l'ANPE de Bourg a signé une nouvelle convention de partenariat avec les ensembliers d'insertion AG21 et Urgences Emploi. Le partenariat, certes, n'est pas nouveau mais se trouve ainsi renforcé et formalisé. 16 SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) œuvrent sur le bassin de Bourg. Les personnes entrant en SIAE doivent être orientées par l'ANPE, la Mission locale ou Cap Emploi. En 2004, l'ANPE a signé 263 décisions d'agrément ou extensions, concernant 217 bénéficiaires.

• Le 4 juillet, un autre partenariat a été formalisé par une convention : celui entre l'ANPE de Bourg et L'agglo. Amené à se développer, il concerne deux volets : les Points info emploi, où l'agence met à disposition une importante documentation (brochures papier + site internet), et l'action en direction des entreprises. Informée en amont de leur création ou extension par le service Développement économique de L'agglo, l'agence sera à même de mieux répondre à leurs besoins de recrutement.

Aire d'accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil pour les gens du voyage comptant 16 emplacements (32 places de caravanes au total), chacun équipé d'un auvent abritant bloc sanitaire et branchements, a ouvert ses portes en février dernier, à La Boisse. Financée et gérée par la communauté de communes de Montluel, avec la participation de l'État, elle est la première réalisée suite à la signature du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en décembre 2002.

© 3CM

Les écoles de musique accueillent les personnes handicapées

Pôle ressource Culture et handicap, Résonance Contemporaine a réalisé un document d'information listant les écoles de musique de l'Ain accueillant des personnes handicapées – environ 10 % de l'ensemble des écoles –. Largement diffusé auprès des lieux d'enseignement culturel et des établissements spécialisés, il est disponible sur simple demande et sera réactualisé chaque année.
Tél. 04 74 45 23 04
www.resonancecontemporaine.org

Une Semaine pour l'emploi

L'ANPE Rhône-Alpes organise une première Semaine pour l'emploi, du 3 au 7 octobre. À Bourg, l'agence propose deux journées de découverte des métiers et formations. Le mardi 4, les demandeurs d'emploi seront conviés à visiter les entreprises et rencontrer les employeurs de MécaBourg, groupement d'industriels de la métallurgie, la mécanique et la carrosserie. Le jeudi 6, les femmes seront invitées à visiter les ateliers de l'AFPMA et de l'AFPA, et rencontrer des professionnelles de métiers traditionnellement masculins, lors d'une journée « Un métier d'homme, pourquoi pas moi ? » organisée en partenariat avec la délégation départementale aux Droits des femmes.
Tél. 04 74 23 19 03
(ANPE de Bourg)

Robert Rabelle : cap sur l'écriture

© OPAC de l'Ain

Le 16 juin, de nombreuses personnalités ont répondu présent à l'invitation au départ à la retraite de Robert Rabelle, directeur général de l'OPAC de l'Ain et d'ACG Informatique depuis 1983. Délégué général de l'Union sociale pour l'habitat, Paul-Louis Marty a souligné « *sa capacité de marier engagement professionnel fort et engagement social, sa véritable liberté de penser et son vrai respect des autres* ». Président du Conseil général, Charles de la Verpillière a insisté sur « *sa compétence, son honnêteté, sa loyauté, son sens de l'organisation* ». Président de la Fédération nationale des offices et OPAC, Jean-Pierre Caroff lui a remis une médaille de vermeil.
Diplômé de philosophie et théologie, Robert Rabelle a consacré sa carrière professionnelle au logement social. Administrateur puis président de l'Association régionale Rhône-Alpes de 1987 à 1994, puis président de la Fédération nationale des associations régionales HLM et membre du comité directeur de l'Union HLM durant 20 ans, il a mené diverses missions au sein du mouvement HLM, dont celle du dispositif de déontologie des organismes HLM confiée par Roger Quilliot en 1995.
Président du tribunal de commerce de Bourg depuis 2002, Robert Rabelle est aussi un passionné des arts, notamment de peinture et d'écriture. Une activité que son départ lui permettra de développer...

Travailler la relation d'aide

Louisette Lacouture

Installée dans l'Ain depuis trois ans par choix professionnel, elle est l'une des quatre travailleuses sociales qui œuvrent au quotidien au service départemental d'accompagnement social lié au logement.

Le social ? Ni une vocation ni un hasard pour Louisette Lacouture, mais plutôt un *« cheminement personnel »*. Au départ, la jeune femme se dirigeait vers une formation scientifique. *« Puis au fil des événements, des rencontres, je me suis orientée vers cette voie, mieux en harmonie avec mon projet de vie. J'ai passé le diplôme de conseillère en économie sociale et familiale, j'ai beaucoup aimé ces études »* explique-t-elle.

L'Ain ? Ni un lieu de naissance ni une mutation mais un véritable choix professionnel. D'origine auvergnate, Louisette a d'abord travaillé au centre d'alcoologie de Montluçon *« C'était très intéressant mais j'ai eu envie de diversifier ma pratique. J'ai découvert l'Ain en vacances l'été 2001, la région m'a beaucoup plu, j'ai été séduite par sa diversité, j'ai décidé de joindre l'utile à l'agréable. »* C'est ainsi qu'en mai 2002, Louisette intègre le nouveau service d'accompagnement social lié au logement créé dans l'Ain et s'installe à Bourg-en-Bresse.

« Une perche tendue à la personne »

« Les trois premières années d'expérimentation, le service a été porté par l'ADSEA et l'association Tremplin,* rappelle Louisette. *En janvier, la gestion a été confiée à une seule association, l'ADSEA ; j'ai changé d'employeur (auparavant, j'étais salariée par Tremplin) mais ma mission reste la même ».*

Sur le terrain, les quatre conseillères « accompagnent » chacune en moyenne 25 ménages *« qui, en situation de précarité économique et sociale, voire psychologique, ont épuisé tous les autres dispositifs d'aide au logement »*, durant six mois (ou plus, la prescription étant renouvelable une fois), afin de les aider à résoudre leurs difficultés.

Au quotidien, l'action passe d'abord et essentiellement par des visites à domicile, plus ou moins longues et fréquentes selon les besoins. *« En allant chez les gens, on entre au cœur de leur intimité. On travaille dans une proximité très étroite avec la personne, sur sa problématique globale car, bien souvent, le logement n'est que la partie visible de l'iceberg de ses difficultés. »* Là réside, pour Louisette, tout l'intérêt du métier : *« Ce qui m'intéresse avant tout dans l'action sociale, c'est de travailler cet aspect humain, cette relation d'aide ».*

L'aide s'appuie sur des « outils » de travail adaptés à chaque cas. Si, pour certains, l'accompagnement reste axé sur l'élaboration et la tenue d'un budget (70 % des ménages suivis sont surendettés), pour d'autres, il peut passer par le soutien à un projet d'achat de mobilier, de décoration ou autre visant *« l'appropriation du logement par la personne, qui n'est pas toujours évidente pour tous »*, ou un travail sur l'alimentation, la santé… Quel qu'il soit, c'est toujours *« une perche tendue à la personne »*, dans un échange où s'établit nécessairement une relation de confiance. *« Il arrive que des familles nous rappellent spontanément, un an plus tard, pour nous dire où elles en sont ou demander un conseil. »*

Analyser les pratiques

Outre le travail d'accompagnement en lui-même (et la rédaction des bilans d'évaluation), les conseillères participent aux CLT (commissions logement territorialisées). Plongées dans l'action quotidienne, elles n'en oublient pas moins de prendre du recul pour analyser leurs pratiques professionnelles. Depuis un an, Louisette suit une formation universitaire – hors temps de travail –, visant non pas à ajouter un diplôme à son CV mais à *« réfléchir à nos pratiques, dégager les grandes notions psychologiques, offrir un maximum d'outils aux ménages en tenant compte de leur fragilité morale à laquelle nous ne sommes pas forcément formées ».*

• A.P.

* Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte.

MICHEL FUZEAU, *PRÉFET DE L'AIN*

« De bons indica mais des efforts à faire. »

Déjà un an que Michel Fuzeau a pris ses fonctions de préfet de l'Ain. Et face à lui, plusieurs défis à relever : la mise en application du plan Borloo, la réforme de l'État. Le point sur le travail accompli jusqu'ici.

■ Quel tableau général dressez-vous de notre département ?

Le social suit l'économique et nos indicateurs sociaux sont plutôt bons par rapport à d'autres départements. Mais n'oublions pas que notre département a un grand défi : la bonne intégration des populations issues de l'immigration. Nous avons un pourcentage de jeunes issus de l'immigration très supérieur à la moyenne nationale (17,7 % pour 14 % en France). J'ai fait de ce problème une question centrale dans le programme d'action stratégique de l'État.

Dans le domaine des attributions plus régaliennes de l'État, nous avons des points forts et des points faibles. La délinquance est plutôt faible et en régression, avec une efficacité de plus en plus grande de la police et de la gendarmerie. Nos points faibles résident dans le contrôle de l'immigration illégale et l'insécurité routière. Enfin, au titre de prévention des risques naturels et technologiques, il nous faut faire un effort de mise à jour de nos plans de secours, de déroulement d'exercices de sécurité civile en permanence.

■ Vous accordez une place importante à la connaissance du terrain. Quelle évaluation faites-vous du travail des divers acteurs du secteur social, médico-social, sanitaire ?

Nous avons des situations très diversifiées. Nous sommes dans un département polycentrique qui contribue à une certaine dilution de l'action sociale. Il y a quelques grandes associations qui réussissent à avoir un rôle départemental, mais beaucoup n'ont qu'un rôle très local. Nous avons des points forts en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées et également dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, qui sont des sujets que j'ai regardés de près. Nous avons une certaine avance en matière d'insertion économique des allocataires du RMI, compte tenu de l'action qu'a mené le Conseil général pour promouvoir le Contrat d'insertion par le revenu minimum d'activité (CIRMA). D'une manière générale, nous avons une bonne efficacité du service public de l'emploi. Avec des succès importants dans un domaine très sensible dans l'Ain, celui des offres d'emploi non satisfaites, ce qu'on appelle les métiers en tension. Les actions menées en ce domaine se sont révélées très efficaces.

■ Pour la mise en application du plan de cohésion sociale, avez-vous défini des priorités à suivre sur le département ?

Concernant le premier pilier de la loi, l'emploi, nous devons mettre en place les nouveaux contrats – CIRMA nouvelle formule et contrat d'avenir –, dans le cadre d'une politique commune avec le Conseil général. Il y a dans notre département des difficultés de recrutement dans les métiers en tension. Il faut essayer de diriger le maximum de personnes employables vers ces métiers. Le

teurs sociaux

CIRMA marche bien dans le département de l'Ain. Il y a eu un démarrage difficile normal pour une nouvelle politique. La vitesse de croisière est bonne. Il faut que l'on en rende plus de personnes bénéficiaires. Le contrat d'avenir doit être vu non pas comme un parking pour chômeurs inemployables, mais comme un élément dans un parcours d'insertion, et notamment dans le secteur concurrentiel. La convention avec le Conseil général va dans cette direction.
Pour les jeunes, le dispositif CIVIS se met en place, avec le concours du réseau des missions locales et de l'ANPE, très actifs en la matière.
L'année 2005 est une année de transition où il faut intégrer les nouveaux dispositifs. Mais le travail déjà accompli va nous permettre de démarrer relativement vite sur le second semestre dans la mise en place de la partie emploi du plan de cohésion sociale, en se reposant beaucoup sur les structures d'insertion.

Deuxième pilier : le logement social

L'objectif fixé avec le Conseil général est d'arriver à 1 000 logements sociaux par an. L'an dernier nous n'en étions pas très loin. Nous avons des programmes de rénovation urbaine à Bourg-en-Bresse, Montluel, Arbent. Ces opérations comprennent à la fois des démolitions et des reconstructions et un meilleur mixage social. L'un de nos défis est de mobiliser les propriétaires privés dans le cadre des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). Nous avons un parc privé, notamment dans les centres villes et les centres bourg, qui pourrait être valorisé en logement social. Beaucoup de maires en ont pris conscience et souhaitent que l'on mène des actions en la matière. Nous avons les moyens, avec un programme départemental, de répondre à toutes les demandes de propriétaires privés. Il nous reste un gros travail de sensibilisation à faire.

Et sur le troisième pilier : l'égalité des chances ?

Je l'ai dit : j'accorde une grande importance à la bonne intégration des populations issues de l'immigration, et notamment des jeunes. Nous avons un outil : le dispositif de réussite éducative. Il comporte à la fois du soutien scolaire, une aide psychologique, une aide à la parentalité, hors temps scolaire. Ces dispositifs seront mis en place sur candidature des collectivités. Bourg-en-Bresse et Oyonnax ont une réflexion en cours. Ces dispositifs de réussite éducative seront agréés par le préfet et l'inspecteur d'académie, avant d'être validés à l'échelon national. Il est souhaitable que Bourg, Oyonnax, Bellegarde et Montluel soient candidates à ce dispositif. Le financement moyen en année pleine sur une agglomération est de 340 000 € d'apports par l'État. Sans exigence de contrepartie si ce n'est que les autres partenaires ne se désengagent pas, ce n'est pas négligeable.

Comment qualifiez-vous votre rôle au regard des transferts de compétences voulues par la décentralisation dans le secteur sanitaire et social ?

Mon rôle est celui que me confère la loi : négocier les conventions avec le Conseil général pour l'essentiel puisque la décentralisation régionale relève du préfet de région. J'ai surtout à repositionner les services de l'État dans le cadre des missions qui restent les leurs et sur lesquelles ils doivent travailler différemment. Donc, je dirai que la réforme de l'État est mon rôle encore plus que la décentralisation.

La DDE voit ses compétences en matière de logement passer au Conseil général.

Quelles vont être les conséquences de cette réorganisation ?

Il y a en réalité plusieurs choses. Il y a la décentralisation proprement dite, par exemple dans le domaine routier. Et puis il y a d'autres domaines dont les collectivités comme les communautés d'agglomérations, communautés de communes, départements peuvent demander à exercer les attributions à titre expérimental pour le compte de l'État. Ce n'est pas une compétence de ces collectivités, c'est une convention passée avec l'État pour exercer des compétences qu'exerçaient les services de l'État jusqu'à présent. Pour le logement social, cette compétence n'a été prise pour l'année 2004 que par une collectivité qui est la communauté d'agglomération de Grenoble. L'an prochain, le Conseil général de l'Ain va assurément demander à exercer dans le cadre d'une convention et pour le compte de l'État les compétences de programmation des aides en matière de logement social. Cela suppose la négociation d'une convention où l'État fixe des objectifs. Le rôle de l'État ne sera plus alors celui de gérer directement la programmation mais de fixer les objectifs et de les évaluer en fin de parcours. Dans ce cadre, les personnels de la DDE seront mis à disposition du Conseil général dans le cadre d'une convention particulière.

La sécurité routière est un domaine où il reste des progrès à faire. Quels moyens allez-vous utiliser pour arriver à faire baisser de manière significative le nombre d'accidents sur le département ?

Depuis une diminution du nombre de tués sur les routes en 2004, nous plafonnons. Il va falloir passer à un seuil supérieur : par l'installation de nouveaux radars automatiques sur le département ; par des semaines de sensibilisation avec des opérations coups de poing de la police et de la gendarmerie, pas seulement sur la vitesse mais aussi sur les fautes de conduite, les franchissements de lignes blanches. Donc des actions plus diversifiées et très complètes avec la volonté qu'elles aient un impact sur l'opinion. Et puis nous poursuivrons avec le Conseil général l'effort de prévention. La sensibilisation des jeunes est une priorité.

Nous sommes aussi préoccupés par le problème des deux-roues et des motos. Nous avons plutôt une aggravation dans ce domaine. Il nous faudra, dans notre politique de prévention, faire le bilan des actions précédentes et les réorienter en fonction de nouveaux publics.

Lors de votre arrivée dans le département, vous aviez mis en avant votre volonté de lutter contre l'immigration irrégulière. Où en est-on aujourd'hui ?

Nous sommes dans un département frontalier où nous avons affaire à une immigration illégale importante et qui, parce que les effectifs de la police aux frontières étaient tombés très bas, n'était pas efficacement contrôlée. Nous avons remonté la pente, avec des effectifs supplémentaires qui vont encore être renforcés dans le courant de l'année et qui produisent des résultats.

De janvier à avril 2005, nous avons constaté une progression de 85 % des interpellations de la Police de l'air et des frontières (PAF) de personnes en situation irrégulière. S'ajoute à cela tout le travail sur les réseaux de faux papiers, de passeurs, que nous allons pouvoir approfondir avec une brigade mobile qui va être recréée à la direction départementale de la PAF.

Le nombre de reconduites à la frontière effective remonte et nous avons une progression très importante aussi des réadmissions en Suisse.

L'accueil des demandeurs d'asile est-il aujourd'hui suffisant ?

Il faut distinguer les demandeurs d'asile et l'immigration clandestine. La différence est très grande, même si le but est souvent le même, c'est-à-dire une immigration économique dans un grand nombre de cas. L'immigré clandestin ne se montre pas. Le demandeur d'asile se déclare à la préfecture et bénéficie de prestations en conséquence jusqu'à ce que sa demande soit traitée.

Nous avons toujours un afflux de demandeurs d'asile. Dans la région, le Rhône est le plus concerné, suivi de la Haute Savoie qui a beaucoup de report des décisions suisses. Ce report ne se fait pas sur l'Ain à l'heure actuelle.

Mais puisque nous avons une capacité importante en CADA, nous recevons des demandeurs d'asile des autres départements. Il peut arriver que le dispositif d'accueil d'urgence soit saturé dans une première phase, avant que les personnes soient relogées. Des projets de création de CADA à Hauteville vont permettre de fournir de nouvelles places. Mais on peut faire face avec les moyens actuels.

Les derniers chiffres montrent une tendance à la baisse de la délinquance de 1,8 % sur le département qui était classé au 61è rang sur 81 à la fin 2004 ? Comment se justifie cette évolution ?

Dans l'Ain, la délinquance est relativement faible. Toutefois, notre pourcentage de cambriolages est extrêmement important par rapport aux autres départements avec une délinquance de passage importante. En janvier 2004, nous avions 435 cambriolages dans le mois, ce qui est énorme. Cela veut dire qu'il y en avait une douzaine par jour. Nous sommes tombés à 233 sur les mois de mars et avril. C'est une des priorités de l'action des services de police et de gendarmerie.

Il y a eu des moyens supplémentaires comme l'arrivée d'une trentaine de policiers à Bourg sans diminution du nombre de gendarmes. Ce qui a permis des redéploiements, notamment la création d'une brigade de recherche de gendarmerie à Nantua et bientôt d'une brigade à Jassans Riottier. Il y a la nouvelle organisation en communauté de brigades de la gendarmerie qui permet de mobiliser plusieurs brigades sur un même secteur et d'être présent immédiatement sur route aux heures de grande délinquance. Ce nouveau système d'organisation a donné des résultats extrêmement satisfaisants.

On notait en 2004 une évolution importante de la délinquance impliquant des mineurs. Où en est-on maintenant ?

Dans le bilan 2004, nous nous demandions si nous avions une tendance de fond ou un simple phénomène passager lié à la récidive de quelques mineurs. Les tendances 2005 sont à l'inverse des tendances 2004. La délinquance des mineurs a fortement diminué. Certains maires se retrouvent parfois face à des comportements de groupes un peu inciviques, bruyants, arrogants vis-à-vis de la population, qui créent des tensions, sans aller jusqu'au délit. La gendarmerie est sensibilisée à cela. J'ai demandé à ce qu'il y ait des réunions régulières entre les maires qui le souhaitent et la gendarmerie pour répondre à ce problème.

Propos recueillis par Pauline Froppier
Photos : Daniel Gillet

La Banque alimentaire sillonne les routes

© Banque alimentaire de l'Ain

Association « de bienfaisance pour la lutte contre la faim et le gaspillage », la Banque alimentaire de l'Ain, créée en 1992, a collecté en 2004 près de 600 tonnes de denrées alimentaires, auprès des grandes surfaces, des industriels et producteurs, de la Communauté européenne, des particuliers lors du week-end de solidarité de novembre et des autres banques alimentaires de la région. Redistribué à 56 associations (dont 5 centres communaux d'action sociale et 27 délégations locales Croix-Rouge), le tout représente 1,7 million de repas distribués à 4 600 personnes chaque mois. Implantée dans un local de 600 m² mis à disposition par le Conseil général, la « BA » est financée par des subventions (DDASS, Conseil général, Ville de Bourg, communes) et dons. Depuis un an, grâce au soutien de divers partenaires*, elle a pu s'équiper d'un camion frigorifique, qui effectue quelque 1 000 km par mois. Autres nouveautés : la création d'un poste salarié de délégué général en septembre 2004 et la mise en place de formations des bénévoles dans le cadre du Plan national nutrition santé. Une quarantaine de bénévoles composent l'équipe, qui œuvre 365 jours sur 365. Une équipe que sa présidente, Catherine Bollard, aimerait renforcer. Appel est lancé.

6, boulevard Jules Ferry 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 32 24 74
www.banquealimentaire.org

* Caisse d'épargne, Compagnie nationale du Rhône, Mutualité de l'Ain, Mutualité sociale agricole, Crédit agricole.

Un arbre de vie pour promouvoir le don du sang

Infirmier retraité randonneur charentais, Jean-Marie Paulin a effectué en 2004 un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, en militant pour promouvoir le don du sang, d'organes et de tissus. Suite aux contacts noués, il est revenu dans l'Ain fin juin, pour une semaine de rencontres publiques* : conférences-débats à Pont-de-Vaux et Tossiat, information sur le marché de Bourg, suivie de la symbolique plantation d'un arbre de vie à Bouvent.

Dans l'Ain, la fédération départementale pour le don du sang réunit 74 amicales, soit quelque 6 500 adhérents.

www.federation-dondesang.org/ud01/
www.frande-adot.org
www.perso.wanadoo.fr/jean-marie.inf.pel.ran

* Organisées par l'ADOT (Association départementale pour le don d'organes) et l'Union départementale des associations pour le don du sang, en partenariat avec l'EFS (Établissement français du sang), la Croix-Rouge, l'association régionale Transepath, la MNH (Mutuelle nationale des hospitaliers) et la Ville de Bourg.

CAF : des services pratiques

• Un guide des prestations en braille

La CAF de l'Ain met à disposition des personnes déficientes visuelles les guides des prestations 2005 en braille et en gros caractères. Comprenant tous les renseignements pratiques pour bien communiquer avec sa CAF ainsi que les conditions d'attribution de l'ensemble des prestations familiales, ils sont envoyés sur simple appel au 04 74 45 60 37 ou par demande adressée à :

CAF de l'Ain, Marie France Moiroud – 4, rue Aristide-Briand 01014 Bourg-en-Bresse Cedex

• Aide au logement étudiant

Les étudiants qui emménagent à la rentrée dans un appartement ou une résidence universitaire peuvent effectuer leur demande d'aide au logement en ligne, en se connectant sur **www.caf.fr**, imprimer ensuite leur dossier personnalisé et l'envoyer à la CAF, accompagné des pièces justificatives. Dès réception, l'étude du droit à une aide est effectuée dans les meilleurs délais.

En 2004, la CAF de l'Ain a versé une aide au logement à 1 300 étudiants.

Le GREP essaime dans l'Ain

GROUPE POUR L'EMPLOI DES PROBATIONNAIRES

Association présente dans le Rhône depuis 1985, le GREP (Groupe pour l'emploi des probationnaires) a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice, détenues ou non, par un accompagnement axé sur l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi, et ainsi permettre l'indemnisation des victimes et prévenir la récidive. Suite à une étude d'essaimage en Rhône-Alpes/Auvergne, menée en 2003 à la demande de la Préfecture de région et de la direction régionale des Services pénitentiaires, est né le projet de création de deux antennes, sur l'Ain et la Loire.

Le projet s'est concrétisé. À Bourg, depuis mai, Colette Chanel, responsable de l'antenne de l'Ain, tient une permanence à la Maison de la justice et du droit, les mardis et jeudis après-midi, où elle accueille sur rendez-vous les personnes orientées par le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation). Une permanence devrait également ouvrir sur la Côtière à l'automne. Dans la Loire, l'antenne ouvre cet été.

Tél. 06 77 61 14 04

Un Relais enfants parents à la maison d'arrêt

Réunissant des acteurs du monde judiciaire, pénitentiaire, institutionnel, associatif et des collectivités locales, un comité de pilotage œuvre depuis novembre à la création d'un REP (relais enfants parents) dans l'Ain. Via l'accompagnement des enfants de parents détenus aux parloirs, les REP ont pour objectif d'aider à maintenir les liens familiaux entre les pères en prison et leurs enfants. Une étude menée en septembre 2004 montrait qu'une trentaine d'enfants étaient concernés. Un nombre appelé à augmenter avec l'ouverture du nouveau centre pénitentiaire de Bourg en 2008, d'une capacité de 600 détenus.

Le projet devient opérationnel : l'assemblée constitutive du REP a eu lieu le 13 juin, le conseil d'administration se réunit chaque mois afin de mettre en place les modalités pratiques, dont l'indispensable formation des accompagnateurs bénévoles, et pouvoir démarrer l'action sur le terrain fin 2005.

Tél. 04 74 50 37 50
(SPIP 01, Service pénitentiaire d'insertion et de probation)

Le soutien à la p pourquoi et

Soirées d'information, créations de lieux et de temps d'accueil parents-enfants... Les actions de soutien à la parentalité se multiplient depuis quelques années. Est-ce à dire que pères et mères ne savent plus être parents ? Pourquoi et comment les aider à vivre leur rôle ? InterAction a réuni autour de la table divers intervenants, qui ont abordé le sujet sous ses diverses facettes.

Que signifie le terme « soutien à la parentalité » ?

Un espace petite enfance ouvre une pièce où les parents peuvent se retrouver et échanger en toute liberté. Une halte-garderie organise des temps d'accueil parents-enfants. Un maire impulse la création d'une association visant à aider les parents dans leurs problèmes quotidiens. Une puéricultrice rend visite à une jeune mère à la maternité. À l'Avema, un groupe de parole réunit des parents d'enfants victimes. Au tribunal, « dernier maillon de la chaîne » lorsque des parents n'assument plus leurs obligations légales vis-à-vis de l'enfant, le Parquet met en place des « stages parentaux ».

À l'évidence, le terme « soutien à la parentalité » recouvre un vaste champ d'actions et d'initiatives diverses. Toutes convergent vers un même but : redonner confiance aux pères et mères, les convier à échanger leurs difficultés et leurs savoir-faire avec d'autres familles, à jouer avec leurs enfants, bref les aider à vivre leur rôle, sans culpabiliser. *« La société est en mutation, les changements ont été très rapides. Les parents angoissent, ils se demandent s'ils vont être capables de réussir leur mission, de réussir ce petit être qui va devenir citoyen »* souligne Florence Letang.

Les actions de soutien à la parentalité se multiplient depuis quelques années. Pourquoi et comment ?

Est-ce à dire que les parents n'ont plus les bonnes pratiques ? Faudra-t-il bientôt passer un examen délivrant un diplôme de « bons parents » ? Absolument pas ! *« Les parents ne sont pas moins compétents qu'avant,* souligne Anna Pinelli. *Mais aujourd'hui, ils sont seuls. Il faut juste ouvrir des lieux où ils ont leur place. »* À Hauteville, l'espace famille ne désemplit pas. *« On ne peut pas imaginer tout ce qu'on a pu dénouer simplement en proposant un lieu où les parents peuvent se retrouver ! »* Mère de deux garçons, Sylvie Manin confirme : *« Ce lieu m'aide à me désangoisser. Dans la société actuelle, on ne nous laisse pas le temps d'être mère, on ne nous parle que des bébés parfaits, on idéalise l'enfant. Alors, on se dit : vais-je y arriver ? »*

En ville ou à la campagne, les actions naissent de l'initiative locale, qu'elle émane de professionnels de la petite enfance et de la jeunesse, de bénévoles ou de parents. La CAF, le Conseil général et le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) de l'Ain apportent leur soutien actif et financier. Objectif : favoriser l'émergence de micro-projets, *« créer des lieux d'échange, s'appuyant sur les compétences des parents, où ils deviennent acteurs »* souligne Annie Buellet. Au Conseil général, l'aide à la parentalité est mise en œuvre à plusieurs niveaux, via notamment la PMI (Protection maternelle infantile) et le volet Protection de l'enfance.

Les élus sont aussi conviés à donner un coup de pouce à cette dynamique. Certains le font mais peut-être pas tous, si l'on en croit les réactions autour de la table. *« Le message commence à passer »* glisse Bernadette Dabout-Nicolas.

Anna Pinelli
Responsable de l'accompagnement à la parentalité à l'espace municipal Petite enfance à Hauteville

"Il faut inventer des formules pour répondre aux peurs des parents."

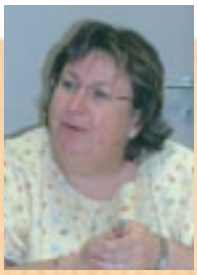

Florence Letang
Conseillère technique Petite enfance à la CAF de l'Ain

"La CAF accompagne les initiatives qui permettent aux parents de se poser, de développer du lien social."

Sophie Taupin
Substitut du procureur de la République au TGI de Bourg

"Etre parent, c'est un savoir-être, un savoir-faire, qui n'est pas inné : il y a toute une part d'acquis."

arentalité : comment ?

Quelles sont les limites de ces actions ? Et leurs perspectives ?

Un point important a été soulevé à plusieurs reprises : mieux vaut créer des lieux neutres, sans connotation « sociale ». Nul besoin en effet d'être un « cas social » pour se poser des questions sur l'enfant et donc pour assister à une soirée d'information, fréquenter un groupe de parole, vouloir rencontrer d'autres parents ou recevoir la visite de la puéricultrice. *« La difficulté d'être parent traverse tous les milieux sociaux »* note Sophie Taupin.

Des lieux et des temps d'accueil parents-enfants existent aux quatre coins de l'Ain.

L'image du travailleur social, bien qu'elle ait changé, peut encore faire peur à certains. Fini pourtant le temps où les professionnels étaient là pour apprendre aux parents. *« Aujourd'hui, ils leur disent : vous savez faire. Ils sont là pour conseiller, orienter, faire avec les personnes mais pas à leur place »* insiste Chantal Perotto. Car au final, *« les solutions sont internes à chaque famille »* rappelle Florence Letang.

Certes, l'accompagnement à la parentalité ne résoud pas tout. *« Quand les parents ont conscience de leurs difficultés, la prévention a un impact, une raison d'être. Mais lorsqu'ils restent sourds à toutes les remarques et mettent l'enfant en danger, il faut un rappel à la loi »*. Parole de procureur, approuvée par l'ensemble des participants.

Autre question : si l'accompagnement à la parentalité a le vent en poupe côté petite enfance, il se révèle plus délicat à mettre en place côté ados et pré-ados. Témoignage du maire : *« Des enfants de 10 ans sont dans les rues le soir, ce n'est pas normal, il faut aider les parents »*.

Enfin, d'un côté comme de l'autre, une condition semble indispensable : l'initiative doit être mise en œuvre de manière partenariale. Mais le bien-fondé et les bienfaits du partenariat n'ont plus à être prouvés et démontrés…

• A.P.

Chantal Perotto
Puéricultrice au centre médico-social de Culoz

" L'image de la puéricultrice change. Elle n'est plus associée à "problème social."

Annie Buellet
Responsable du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) à la DDASS de l'Ain

" Les associations familiales ont leur place importante aussi. "

Laurie Couturier
Psychologue à l'AVEMA (Aide aux victimes et médiation de l'Ain)

" C'est difficile d'être parent avec un enfant qui a été victime, qui a souffert "

Lucien Berger
Maire de Villars-les-Dombes

" La municipalité doit donner un coup de main aux parents qui sont dans une incapacité passagère, partielle ou totale, d'élever leur enfant. "

Sylvie Manin
mère de deux enfants

" On peut éduquer son enfant, le nourrir, l'aimer, mais se sentir défaillant."

Bernadette Dabout-Nicolas
Responsable Petite enfance au Conseil général de l'Ain

" Beaucoup de professionnels se sont rendu compte du besoin de créer des lieux d'accueil parents-enfants. "

Redonner confiance aux parents

Accompagner la parentalité. Le besoin existe, le fait est là, les actions fleurissent. Le sujet en lui-même ne prêtait pas à polémique. L'objectif de la table ronde n'était donc point de s'interroger sur le bien-fondé des actions de soutien à la parentalité mais plutôt de brosser ensemble une brève analyse. Tous les maillons de la chaîne des divers acteurs du soutien à la parentalité – parents y compris – étaient représentés. Et tous se sont entendus sur des points essentiels.
À commencer par le fait qu'être parent, dans la société d'aujourd'hui qui n'est plus tout à fait celle d'hier, c'est difficile pour tout le monde, tous milieux sociaux confondus. Plus que de leçons de morale, les parents ont besoin, en premier lieu, d'être rassurés, déculpabilisés, de retrouver confiance en eux. *« Avant, une jeune femme qui sortait de la maternité n'était jamais laissée seule. Aujourd'hui, elle rentre seule chez elle, sa famille est parfois loin, elle peut se sentir isolée »* dit Anna Pinelli. D'où la nécessité de provoquer l'échange et la rencontre entre parents, avec et sans professionnels, de leur rappeler qu'ils ont des compétences et que nul enfant n'est parfait, et même d'aller les chercher si nécessaire pour leur donner un coup de main.

Créer du lien social

Les idées ne semblent pas manquer, les énergies non plus : les initiatives se sont multipliées ces dernières années. Les financeurs (CAF, REAAP, communes…) sont à l'écoute. Les actions portent-elles leurs fruits ? La question n'a pas été posée directement. Mais tout porte à croire que la réponse est plutôt positive. L'expérience d'Hauteville apparaît un bon exemple en la matière.
« Un bon parent est un parent bien dans ses baskets » rappelle Sophie Taupin. Pas question d'aller coller l'étiquette « social » à tout bout de champ ! Dans les lieux ou les temps d'accueil parents-enfants, on vient en toute simplicité, causer, boire un café, jouer avec bébé, chercher un conseil, s'informer, rencontrer – seulement si on le souhaite et toujours dans le respect de la confidentialité et même de l'anonymat – un professionnel. On crée du lien social et on évite l'isolement, peut-être comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Le soutien à la parentalité peut aussi passer par des actions qui peuvent sembler au départ un peu éloignées telles que l'aide aux devoirs. Mais là aussi, il s'agit d'amener les parents à se rencontrer, échanger, s'impliquer.

Hommes et femmes

Être parent, c'est être père ou mère. Et non pas de l'avis général, uniquement l'affaire des femmes ! Tous deux peuvent avoir besoin d'être accompagnés. Tous deux « utilisent » lieux et temps d'accueil, à leur manière. Un espace famille peut par exemple se révéler fort utile aux pères séparés qui ont « peur » de se retrouver seuls chez eux avec l'enfant. *« Il y a des liens possibles à créer autour de la relation père-enfant »* suggère Florence Letang.
Si les mots « rassurer », « redonner confiance », « déculpabiliser » sont souvent revenus, le terme « démissionnaire » n'a été prononcé qu'une seule fois. Et encore, par un des acteurs amenés à intervenir lorsque le parent défaillant refuse toute perche tendue et persiste à mettre son enfant en danger : *« S'il n'accepte pas l'alternative aux poursuites pénales, l'affaire va au tribunal correctionnel. C'est un sentiment d'échec »*. Mais il s'agit là de cas extrêmes. Et la parentalité n'est en rien une extrémité…

• A.P.

• REAAP : un réseau actif

En 2004, le REAAP de l'Ain a soutenu 25 projets, soit au total 42 actions, dont 10 en milieu rural. Au fil des ans, les actions portent de plus en plus, au-delà de la simple organisation de soirées d'information, sur l'organisation de temps ou lieux de rencontres parents-enfants.

• Des lieux, des temps et des espaces

En 2004, la CAF de l'Ain a financé 17 actions : conférences-débats, ateliers parents-enfants, supervision d'équipe, groupes de paroles, accompagnement de temps de formation, animation en salle d'attente de consultation de nourrissons.
Trois lieux d'accueil enfants-parents, structures animées par des professionnels, existent dans l'Ain : **La Chenaillette** à Saint-Genis-Pouilly, **Jacques à dit** au centre social Jacques Brel de Saint-Maurice-de-Beynost, **La Porte ouverte** à Bellegarde. Un quatrième ouvrira en septembre, à Ambérieu, dans le nouveau pôle enfance : **Pré amb'bulle**.
Un espace famille, lieu de rencontre en accès libre, fonctionne à l'espace municipale petite enfance d'Hauteville. Un autre est en projet au centre social de Bellignat.
Des temps d'accueil parents-enfants ont été mis en place par des haltes-garderies à Bourg et Seyssel, ainsi que des temps d'animation, à Belley et Bellignat. À Arbent, la halte-garderie propose, d'avril à juin, un temps d'accueil axé sur la préparation de la scolarité et le langage.

• L'Antre Parenthèse à Hauteville

À Hauteville, l'espace municipal petite enfance a toujours veillé à *« faire entrer les parents »*. En 2000, une pièce avait été aménagée à leur attention, afin qu'ils puissent s'y retrouver librement. Vu le succès de l'opération, l'espace famille a été agrandi, en 2002. Tous les parents d'enfants de 0 à 6 ans (inscrits ou non à un mode de garde), peuvent s'y rendre, du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 19 h 15, pour y discuter, jouer avec leurs enfants, demander un conseil, échanger des savoir-faire, participer à un atelier d'éveil par le toucher, à un groupe de parole, assister à une conférence, allaiter son enfant… Une vingtaine de familles le fréquentent régulièrement. *« L'Antre Parenthèse est devenu un vrai lieu de vie »*, souligne Anna Pinelli.
Rue des Fontanettes
Tél. 04 74 35 22 19
E-mail : enfance.hauteville@wanadoo.fr

• La Porte est ouverte à Bellegarde

Créé à l'initiative des circonscriptions d'action sociale de Saint-Genis-Pouilly et Nantua, « La Porte ouverte », lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, anonyme, confidentiel et gratuit, ouvert à tous les parents, a vu le jour le 12 mai dernier, à Bellegarde. Deux fois par semaine, cinq « accueillants » (assistantes sociales, puéricultrice, éducateurs, de la Dipas, de la Sauvegarde de l'enfance ou de la Caf) y reçoivent les parents, seuls ou avec leurs enfants, pour des entretiens individuels, des rencontres avec d'autres parents, autour de discussions thématiques ou d'activités diverses, et des moments de partage avec leur(s) enfant(s).
38 avenue Saint-Exupéry
Tél. 04 50 56 27 06
Le mardi, de 16 h 30 à 19 h 30, et le jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30, hors vacances scolaires.

« Nous réalisons auprès des mineurs un travail de “post-vention” »

Christian Soclet. Directeur départemental de la Protection judiciaire de la jeunesse, il fait rimer protection avec éducation.

■ Quelle est l’origine de la PJJ ?

La PJJ est née à la suite d’une ordonnance de 1945. À l’époque, le milieu pénitentiaire avait constaté que les mineurs incarcérés avaient besoin de lieux adaptés. Au fur et à mesure, différents décrets ont complété l’ordonnance du 2 février relative à l’enfance délinquante : “Assistance éducative” d’enfants en danger puis une protection judiciaire des jeunes majeurs en 1975. La dénomination de PJJ est arrivée en 1989, elle s’appelait autrefois “Éducation surveillée”.

■ Quelles sont ses fonctions ?

Nous agissons sur ordonnance de magistrats. Nous organisons les placements judiciaires des mineurs dans des structures comme les centres de placement immédiat (CPI), les centres éducatifs renforcés (CER) ou les centres éducatifs fermés (CEF) ; ensuite, des mesures sont confiées à des équipes exerçant en milieu ouvert dans des centres d’action éducative ou dans des unités éducatives en milieu ouvert (UEMO). Les jeunes peuvent aussi être accueillis en journée dans des unités éducatives d’activités de jour (UEAJ) notamment quand ils sont en rupture avec le système scolaire ou en manque de projet professionnel.

La PJJ exerce aussi des mesures éducatives d’investigation ordonnées par les magistrats : recueil de renseignements socio-éducatifs (RRSE), enquêtes sociales et investigation d’orientation éducative (IOE). Ces mesures sont destinées à établir un bilan de la personnalité et de la situation sociale du mineur. D’autres mesures pénales peuvent également être confiées aux services de la PJJ, mesures de réparation de liberté surveillée ou liberté surveillée préjudicielle (avant le jugement), de sursis mise à l’épreuve (SME) ou de contrôle judiciaire (CJ).

Des missions nouvelles nous sont aussi dévolues en tant qu’administration d’État aux politiques publiques comme la contribution aux dispositifs relais de l’Éducation Nationale.

■ Cette administration va-t-elle être décentralisée ?

Depuis la loi du 13/08/1994, les départements peuvent se porter candidats à une expérimentation qui leur sera confiée dans le cadre de leur mission de protection de l’Enfance : l’exclusivité de l’assistance éducative. Le Rhône s’est lancé dans l’expérience. Dans l’Ain, le Conseil général ne s’est pas manifesté ; la DIPAS travaille déjà conjointement avec nos services et un schéma de protection de l’enfance a été signé l’an dernier. Ceci atteste d’un partenariat intéressant et facilite les actions de tutelles partagées comme l’habilitation, la tarification et le contrôle d’établissements du secteur associatif accueillant les mineurs.

Nous restons une administration centralisée rattachée à une direction départementale, à une direction régionale et à une administration centrale auprès du Garde des Sceaux.

■ Quelle est la situation concernant ces jeunes dans le département ?

L’an dernier, dans le secteur public, 850 jeunes ont été pris en charge dans le cadre de mesures éducatives, 62 ont été hébergés dans le centre de placement immédiat, 40 dans une unité d’activités de jour. Dans l’Ain, il existe un centre de placement immédiat, un centre d’action éducative et une unité éducative d’activités de jour à Bourg ainsi qu’une antenne à Bellegarde. Le CPI peut accueillir une douzaine de jeunes de 15 à 18 ans qui ont commis le plus souvent un délit parfois des crimes ; ils sont pris en charge par une équipe constituée d’éducateurs, d’un psychologue, d’un chef de service. La durée de cet accueil est fixée à trois mois, renouvelable une fois. Après ce délai, la sortie se décline sous trois groupes : un tiers des jeunes retourne dans leur famille, un autre dans une structure adaptée. Pour le dernier tiers, les solutions sont plus incertaines (fugues, hospitalisations, incarcérations).

Dans les dix dernières années, la proportion des cas relevant du pénal et du civil s’est inversée : aujourd’hui, nous avons 65 % de pénal et 35 de civil. Une quinzaine de jeunes originaires de l’Ain sont incarcérés dans les quatre établissements pénitentiaires pour mineurs répartis dans la région. Cette évolution est stable mais préoccupante car pour nous l’incarcération est le signe qu’il y a eu un échec dans le travail d’éducation. La prison pour ces mineurs n’est pas une solution, cela représente une interruption dans le projet d’insertion, même si l’on peut durant cette incarcération construire des projets avec les équipes éducatives.

Propos recueillis par Sandrine Cabagni

Hervé Corbelin, chef d'agence d'Oyonnax.

SPÉCIAL SÉNIORS

De l'aménageme aux programme

Foyer-logement, résidence, MAPAD, EHPAD, MARPA : depuis plus de 20 ans, la SEMCODA est confrontée à la demande des élus de garder ou d'accueillir les personnes âgées autonomes ou dépendantes dans leur commune. Cette question qui exige des réponses de plus en plus pressantes, comme l'explique son directeur, Gérard Lévy, engendre de multiples réalisations qui vont de l'aménagement de l'existant à l'engagement de programmes lourds. Un défi que doivent relever aujourd'hui la plupart des bailleurs sociaux.

À Chaleins, la SEMCODA a construit une résidence de 12 logements, pour personnes âgées ou non, gérée par l'ADMR.

« *Le mois dernier, il y a eu pas mal de départs. Une quinzaine sur le quartier de la Plaine, dont une mamie qui était là depuis plus de 30 ans. On les voit s'en aller en établissement ou hélas, vers leur dernière demeure. Ici, à l'agence, ça nous fait de la peine.* » Hervé Corbelin pourrait passer pour un dur. Technicien de formation, gestionnaire par vocation. Il pourrait diriger l'agence SEMCODA d'Oyonnax qui s'étend d'Izernore à Champagne-en-Valromey, du Suran à Poncin, sans trop faire de sentiment. Il en fait souvent, surtout lorsqu'il s'agit de personnes âgées. « *L'autre jour, on a aidé une personne de plus de 80 ans qui avait du souci pour brancher Canal +. Au passage, j'ai dit à la société qui lui a vendu le décodeur qu'il y avait un peu d'abus à démarcher des personnes comme elle.* »

Toujours une solution

Comment vieillir dans son logement quand on est désormais seul et qu'on a des problèmes d'autonomie ? « *On étudie des solutions avec les familles* » répond Hervé Corbelin. « *Nous proposons des rez-de-chaussée ou des logements sans escalier. Nous aménageons une douche à la place de la baignoire ; nous modifions l'accès au balcon. On trouve toujours une solution, sans trop compter les euros. Ces travaux-là, la SEMCODA les prend en charge.* »
Cette « sensibilité particulière », H. Corbelin la revendique pour toute son agence. « *Le personnel qui est sur le terrain nous alerte ; le service commercial suit le dossier et le service technique s'occupe des travaux. C'est beaucoup de temps et beaucoup de peine, mais nous ne sommes pas seuls. Il y a les familles, les assistantes sociales, les associations de locataires et très souvent le voisinage, parce que l'entraide, dans ces logements, ça veut encore dire quelque chose.* »

Éloge de la mixité

À la Plaine, les personnes âgées ont du mal à quitter leur T3 ou leur T4. Parce qu'elles y ont passé leur vie. Parce qu'elles repoussent l'entrée en établissement, parce qu'ailleurs ce serait plus cher aussi. Mais arrive le moment où, la dépendance n'aidant pas, il faut s'en aller. Cette transition difficile, H. Corbelin en connaît tous les rouages puisque plusieurs établissements d'accueil pour personnes âgées sont dans le périmètre de son agence. Le Cocon, foyer-logement pour 9 personnes à Tenay, dont il est de fait le directeur, celui d'Izernore tenu par une maîtresse de maison employée par la SEMCODA, et celui de Poncin, dont les 21 logements sont gérés par la SEMCODA. « *À Izernore, où les entreprises recrutent, on a pu loger des jeunes embauchés et s'apercevoir que la cohabitation avec les personnes âgées se passait très bien. La mixité, c'est une excellente chose. Je m'aperçois aussi que les maires sont très sensibles, qu'ils s'impliquent dans le maintien des personnes âgées. Ils nous alertent et nous sommes en relation systématique avec eux ou leurs services.* »

Preuve que le logement des personnes âgées est un chantier d'avenir : la SEMCODA a entrepris trois gros chantiers sur son agence d'Oyonnax. Elle va construire sa première MARPA à Saint-Jean-le-Vieux, en lien avec l'association locale support et la MSA. Elle a déjà posé la première pierre de l'EHPAD de Cerdon, dont les 53 logements seront achevés en juillet 2006, et elle réhabilitera jusqu'en 2007, à raison de trois tranches de travaux, les 136 lits de la maison de retraite de Champagne. « *Je vois arriver les projets ; je m'intéresse aux chantiers de construction et je ne les prends en charge qu'à la remise des clés* » précise H. Corbelin, qui sait que ses tournées sur le terrain seront bientôt un peu plus longues.

• A.G.

nt du logement
s adaptés

À Poncin, le foyer-logement "La Fruitière" compte 21 logements pour personnes âgées.

Gérard Lévy, *directeur de la SEMCODA* :

« Comment prendre en compte la montée en régime impressionnante des 3e et 4e âges ? »

Quels sont les avantages de construire un établissement pour personnes âgées avec un organisme comme le vôtre ?

Seul un certain nombre d'organismes – c'est bien sûr le cas des bailleurs sociaux – peuvent bénéficier de financements adaptés pour la construction d'établissements comme les foyers-logements, MARPA, PUV, MAPAD ou EHPAD. Avec un taux de TVA à 5,5 %, la participation de l'État sous la forme de subventions et des taux de crédits séduisants, nous proposons des financements aux conditions économiques attractives. Le gestionnaire s'en trouve soulagé dans son investissement. Il peut ainsi consacrer plus de moyens pour améliorer la qualité des services proposés aux résidents.

Vous allez construire la 4e MARPA de l'Ain, à Saint-Jean-le-Vieux. C'est une première pour la SEMCODA.

Dans notre métier, le bouche-à-oreille fonctionne bien. Pour Saint-Jean, nous avons présenté un projet de qualité et la Mairie et la MSA y ont été sensible. La SEMCODA souhaite s'investir dans ce type de prestation, au même titre que les foyers-logements ou les EHPAD pour lesquelles nous disposons d'une solide expérience.

Le logement des personnes âgées est devenu une des préoccupations majeures des élus. Que leur répondez-vous ?

Les jeunes et les personnes âgées sont des préoccupations récurrentes des élus. Ils m'en parlent parce qu'ils constatent que les jeunes qui veulent construire se heurtent au prix élevé du foncier et que les personnes âgées qui veulent quitter des domiciles devenus trop grands ou trop éloignés des centres de vie ne trouvent pas de logements adaptés. C'est une vraie question qui se pose à nous tous et à laquelle nous répondons en construisant des programmes qui répondent à cette double problématique.

Demandera-t-on un jour aux bailleurs sociaux de proposer un plan-logement pour les personnes âgées ?

Comment prendre en compte la montée en régime impressionnante des 3e et 4e âges ? Pour l'heure, nous ne sommes pas en mesure de construire assez de logements. Notre mission aujourd'hui est de loger en fonction des ressources et non en fonction des âges. Des réflexions sur les offres nouvelles de mixité, associées à l'aide à domicile, constituent sans doute les réponses pertinentes.

Et proposer des programmes mixtes ?

Nous avons déjà réfléchi à cette question et proposé des solutions qui jouaient sur l'intergénérationnel. Faire vivre dans un même programme de logements des personnes âgées, des étudiants ou des jeunes couples n'est pas du domaine du rêve. Je veux que nous concevions ce type de programme où l'on verrait la grand-mère garder pour quelques heures le bébé de la voisine et l'étudiant faire les courses du grand-père. Les locataires seraient amenés à se rendre service ; il y aurait dans chaque montée d'escalier du « mouvement », c'est-à-dire du lien social.

À Nantua, la maison de retraite compte 73 chambres.

Une offre de logements diversifiée

Du sur-mesure au programme adapté, la SEMCODA bénéficie d'une solide expérience en matière de logement des personnes âgées. Cette souplesse s'applique aussi à ses modes d'intervention : elle peut agir en assistance maîtrise d'ouvrage (comme à la Pergola, à Bourg) ou en gestionnaire (comme au foyer d'Izernore).
C'est à Chaleins, en Dombes, que l'on trouvera une expérience de mixité réussie : à la demande de l'ADMR, la SEMCODA a construit un collectif qui accueille en rez-de-chaussée des personnes âgées. L'ensemble est très réussi.
On retrouve dans le patrimoine de la société tous les cas de figure : le foyer-logement ou la résidence pour personnes âgées avec partie commune, maîtresse de maison ou gardien et possibilité d'avoir recours aux services sociaux. Ces établissements sont implantés au cœur des villages, comme Les 4 Saisons à Dagneux, proche de l'école, de la crèche et des commerces.
La MAPAD (Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes) et l'EHPAD (Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) représentent une offre plus lourde et plus ciblée. Ces établissements proposent une médicalisation et s'accompagnent parfois d'un CANTOU (Centre d'activités naturelles tirées d'occupations utiles), unité spécialisée pour la prise en charge des malades d'Alzheimer.
La dernière réalisation en date est la Pergola à Bourg où la SEMCODA intervenait pour le compte du secteur privé en maîtrise d'ouvrage.
Enfin, la SEMCODA fait son entrée dans le domaine des MARPA (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées). Une solution très prisée dans l'Ain, à l'initiative de la MSA et avec le soutien du Conseil général.
La société construira la MARPA de Saint-Jean-le-Vieux qui devrait ouvrir en 2007.

« Vivre en ville 01 »

En décembre 2003, l'Unafam de l'Ain ouvrait un premier centre d'accueil de jour, en forme de « club d'activités », pour personnes handicapées psychiques, à Bourg-en-Bresse. Des antennes sont en projet dans le Bugey, le Pays de Gex et sur la Côtière...

« L'*idée était d'offrir un lieu où les personnes pourraient être accueillies, en journée, autour d'activités diverses, pour rompre leur solitude et recréer du lien social »* explique Émile Brun, président de l'Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) de l'Ain. L'idée était bonne et s'est concrétisée sur le terrain, après avis favorable du CROSS (Comité régional d'organisation sanitaire et sociale) : « Vivre en ville 01 », centre d'accueil de jour, réservé aux personnes handicapées psychiques de 20 à 60 ans, sur prescription de la Cotorep, a ouvert ses portes en décembre 2003, à Bourg-en-Bresse. Atelier d'écriture, débats d'actualité, sorties plein air, après-midi pétanque, piscine, visites d'expos, initiation à l'informatique, création d'une saynète théâtrale, ou simplement conseils d'aide à la vie quotidienne... Le centre est un véritable « club d'activités », animé par une équipe de 4 salariés (1 directeur, 1 éducateur spécialisé, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 1 aide médico-psychologique) et un petit noyau de fidèles bénévoles.

D'une capacité initiale de 15 places, passée ensuite à 20, il accueille actuellement 19 « adhérents », dont la plupart vivent seuls. Tous se sont engagés à fréquenter le club deux à trois après-midi par semaine, à s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 10 €, à s'inscrire chaque mardi sur le planning hebdomadaire d'activités. *« Il faut aider les personnes à construire leur motivation »*, rappelle le directeur, Guillaume Ogier.

« Un lieu social, sans connotation médicale »

Les buts premiers du club sont-ils atteints ? Réponse : oui. *« Une femme qui, au départ, ne parlait pas dès qu'elle était en groupe, s'est peu à peu ouverte aux autres »*, *« Certains se retrouvent en dehors du club »*, *« On les voit évoluer : ils échangent plus »*, témoigne l'équipe de professionnels. Raison essentielle ? *« C'est un lieu social, sans connotation médicale : ici, ils ne sont pas des "malades", des "patients" mais bien des "adhérents", ils reprennent confiance en eux ».*
Les bénévoles confirment : *« On voit les personnes changer tout à fait positivement. Par exemple, quelqu'un qui avait des problèmes d'hygiène arrive maintenant toujours bien rasé ».*
Reste maintenant au club à développer sa capacité d'accueil, à mieux se faire connaître des partenaires du monde sanitaire et social, et à *« rendre encore plus efficaces les échanges déjà existants »*, note Émile Brun. Mais d'ores et déjà, « Vivre en ville 01 » fait figure d'exemple. Des antennes pourraient voir le jour à Ambérieu-en-Bugey, Ferney-Voltaire et Montluel...

• A.P.

Déménagement

Implanté d'abord au 14, rue de la Grenouillère, « Vivre en ville 01 » a dû chercher un autre local répondant aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées. Ce qui a largement mobilisé les énergies courant 2004... En mars dernier, l'association s'est installée dans ses nouveaux locaux, plus grands et fonctionnels, au rez-de-chaussée d'un classique immeuble d'habitation à la belle façade de pierre, au 20, avenue Maginot.

SAVS

« Vivre en ville 01 » propose également un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), ouvert aux personnes fréquentant ou non le club d'activités. Le tout est financé par le Conseil général.

Coup de pouce

En 2004, une subvention du Rotary club d'Ambérieu a permis d'équiper le club d'un atelier informatique, d'un téléviseur et d'un lecteur de DVD. En 2005, une aide des Mutuelles de l'Ain a été consacrée à l'installation d'une conviviale cuisine et à la location régulière d'un minibus.

Visages de la précarité

Que met-on derrière le mot « précarité » ? Un état instable, fragile et censé être temporaire. On l'analyse, la dissèque, la mesure, la compare avec celle d'autres pays et la décrit comme le nouveau fléau des sociétés occidentales.
Dans ce dossier, nous avons écarté toute tentative de définition ou de compilation de chiffres, afin de nous tourner vers ceux qui la vivent au quotidien. Ils sont avant tout des visages, des prénoms, des vies. Leur monde de "galères" gravite dans le même univers que le nôtre. Accidents de parcours, fêlures héritées du patrimoine familial, destins bousculés… toutes ces personnes ont subi à un moment de leur vie l'effondrement de l'une de leurs amarres : travail, famille, santé. L'intérêt de leur donner la parole était de ne pas les exposer aux jugements, ne pas les montrer du doigt, mais de découvrir à travers leurs histoires avec leurs hauts, et surtout leurs bas, que la précarité a non seulement diverses formes mais qu'elle a tendance à oublier qu'elle ne devait être que de passage.
Les témoignages recueillis sont à visage découvert, certains dans le respect de l'anonymat. Pas facile en effet d'être catalogué le "Rmiste de l'immeuble", avec toutes les représentations figées que cela apporte. Dans leurs propos, les souffrances du quotidien, une dignité mise à mal, mais aussi un instinct qui les pousse à relever la tête, avec le besoin de se défaire de ce statut qui leur colle à la vie.

Dossier réalisé par Sandrine Cabagni

Sommaire

Alain, sept ans de « galères »	18
Nathalie, seule avec trois enfants	19
René, « vagabond » par choix	20
Georges, sous curatelle	20
Françoise et Paula, porteuses de projet	21
Halil et Selver, réfugiés kurdes	22

« Mon existence n'est pas normale. Mais où est la norme ? »

Noëlle*, reconnue handicapée psychique depuis peu, vit grâce aux allocations chômage et celle d'adulte handicapé. Cette situation risque d'évoluer car l'une des deux aides va lui être bientôt supprimée, ce qui ne serait pas problématique si Noëlle avait un emploi stable.

« Je suis consciente qu'il y a plus malheureux que moi. J'ai un toit, mon frigo est plein et j'estime que le plus dur est maintenant derrière moi ». À plus de trente ans, Noëlle comptabilise pas mal d'années lourdes vécues dans le milieu familial. *« Ma mère était démissionnaire, elle ne s'occupait pas de nous et nous laissait à la merci de notre beau-père qui ne nous a jamais acceptés. Pour un oui, pour un non, il s'en prenait à nous ».*

Scolarité normale

La normalité de sa scolarité ne l'épargne pas des foudres du foyer familial. *« À 19 ans, ma mère m'a mise à la porte. Je me suis retrouvée dans un foyer d'adolescents puis placée dans deux familles d'accueil ».* Malgré cette situation, Noëlle poursuit des études en passant un BTS de secrétariat.

Errance psychique

Croyant avoir tiré un trait sur son passé tumultueux, Noëlle va de petit boulot en petit boulot. Jusqu'au jour où celui-ci la rattrape, prenant la forme d'une affection qui progresse à couvert : la dépression. Durant cinq ans, elle ne la lâchera pas, la laissant dans les bras d'addictions diverses. *« Les médicaments, l'alcool, le shit. Je mélangeais tout, mon appartement était sale, tout comme moi : j'étais incapable de m'occuper de moi. À cette époque-là, la vie ressemblait à No future ».*
Noëlle fait plusieurs séjours en institutions spécialisées qui lui permettent de redresser la barre ; stabilisée, elle a toutefois besoin une fois par mois d'une piqûre de neuroleptiques qui la laisse durant cinq jours dans un état de grande fatigue. De par cette contrainte, Noëlle, reconnue travailleuse handicapée avec un taux d'invalidité de 60 %, et handicapée psychique depuis un an, ne peut travailler qu'à mi-temps. *« Quand on ne choisit pas de travailler à mi-temps, on subit la précarité. Cela peut arriver à tout le monde mais c'est davantage le quotidien des personnes handicapées ».*

Emplois précaires

La jeune femme cumule les contrats emplois solidarité, des jobs saisonniers, des remplacements dans la restauration. C'est auprès des personnes âgées qu'elle trouve un emploi qui lui convient. *« Je cherche dans ce secteur par le biais des petites annonces mais sans succès ».* Depuis deux ans, Noëlle touche l'allocation chômage qui, couplée à celle d'adulte handicapé, équivaut à près de 700 euros par mois. *« Ce mois-ci, mes Assédic vont être révisés, voire supprimés. Suite à cela, je serai peut-être au RMI. La précarité, c'est un métier dont on a du mal à démissionner ».*
Au quotidien, Noëlle est autonome, gère ses comptes. Trois à quatre fois par semaine, elle se rend à un club d'activités pour personnes handicapées où elle s'est fait des amies. Son seul suivi est psychologique. *« Quand les gens me voient, ils doivent bien s'apercevoir que quelque chose ne colle pas chez moi. Mais vu d'où je viens, j'estime avoir eu de la chance. Ma vie n'est pas normale : je n'ai pas de mari, pas d'enfant. Mais où est la norme ? »*

*Prénom d'emprunt

« Mes enfants passent avant tout »

Sept ans de réflexion… à se demander pourquoi le destin se met à balbutier sur son sort. Durant ces années, l'existence d'Alain est allée de Charybde en Scylla, le plongeant dans un milieu qu'il n'aurait jamais imaginé côtoyer.

« Du café ? J'en ai deux cafetières pleines dans la cuisine. C'est sans doute l'habitude qui m'est restée de 25 années de restauration ! » Avec les produits des colis alimentaires que lui distribue l'association Tremplin, le café, au rythme de trois à quatre cafetières par jour, constitue la principale source de nourriture d'Alain. *« Je me contente de peu, je préfère garder l'argent pour préparer de vrais repas, quand mes enfants viennent les week-ends »*. Peu, c'est le mot : après avoir payé le loyer, l'eau et l'électricité, il reste à Alain trente euros pour finir le mois, soit un euro par jour. Pas de quoi vivre normalement, encore moins pour se faire plaisir. Couchée à ses pieds, Sibelle, sa chienne, reflète l'humeur de son maître : un calme qui ressemble davantage à de l'abattement. Dans le dos de celui-ci, une charge de sept années, certaines plus lourdes à porter. *« Lors de mon divorce, mon ex-femme m'a débouté de mes droits parentaux, sous prétexte que j'étais trop impliqué professionnellement. Pendant deux ans et demi, j'ai été séparé de mes enfants, placés dans une Maison de l'enfance. Cruel, le destin l'a été pour moi mais aussi et surtout pour mes enfants »*.

Séparé deux fois

Un destin qui joue sur le registre de la fatalité. Un an après le divorce, Alain est victime d'un accident du travail. Des séquelles au pied dans un premier temps l'empêchent de conduire et entraînent des complications par la suite : des problèmes artériels menant à un pontage de l'artère fémorale. Responsable du débit des pièces dans une entreprise de ferronnerie, Alain reprend le travail sur un mi-temps thérapeutique, avec un poste adapté. Séparé de ses enfants, il garde l'appartement familial et prend la décision d'assumer les dettes de son ex-épouse. *« Je gagnais moitié moins et ne touchais plus les APL qui couvraient la totalité du loyer. Plongé dans le travail, je ne me suis pas rendu compte que je prenais du retard dans les paiements et accumulait les agios. À terme, cette situation n'était plus gérable »*. Un an et demi d'impayés plus tard, Alain reçoit la visite matinale de l'huissier, *« accompagné des gendarmes que je connaissais. Ils étaient gênés de devoir m'expliquer que j'étais expulsé et que tous mes meubles allaient être placés dans un garde-meuble, en attendant que je trouve autre chose »*. Sonné par le coup porté, Alain se retrouve à la rue, avec ses chiens et sa voiture qu'il ne peut conduire, pleine d'affaires récupérées de l'appartement.

Trouver un toit

Pendant plus d'un mois, son véhicule fera office de logement. *« Je restais sur la place du village, à l'ombre des chaleurs du mois d'août »*. Un ami lui offre un toit temporaire, le temps de se remettre et de retrouver un emploi. Alain remet rapidement le pied à l'étrier, logeant au Temps des cerises puis à une halte de nuit. *« La semaine, je travaillais comme portailleur sur un chantier d'autoroute : j'ouvrais et fermais les issues de services aux camions. Le week-end, je donnais un coup de main aux gens des cuisines, histoire de ne pas perdre la main ! »* Passant d'une mission intérimaire à une autre, Alain garde constamment à l'esprit ce qui le fait tenir : ses enfants. Pour les revoir les week-ends, il doit avoir un logement. *« Trouver un toit pour récupérer mes enfants, rien d'autre ne m'intéressait ! »* Avec l'aide de l'association Tremplin, il accède à un nouveau logement disposant d'une seule chambre, qu'il équipe avec quelques pièces récupérées du garde-meubles.

Fragile équilibre

Le modeste appartement fait l'affaire et répond à l'unique condition de recevoir ses enfants. *« À cinq, l'espace était rapidement exigu mais suffisant pour vivre deux jours par semaine. Le reste du temps, j'étais seul à l'occuper »*. Peu après avoir emménagé, des ennuis de santé coupent net son activité professionnelle et le mettent en affection de longue durée (ALD). L'allocation qu'il touche du fait de son état est versée tous les quinze jours, *« de quoi pouvoir m'organiser pour payer les factures. Quand les enfants sont là, je me débrouille pour que les repas soient complets, quitte à ce qu'il ne me reste plus grand-chose pour la semaine suivante. Mes enfants passent avant tout »*.
Depuis un an, Alain loge dans un appartement plus grand pour accueillir son petit monde. Avec l'assistante sociale, il avait décidé de passer à un système de bail glissant, lui donnant peu à peu de l'autonomie dans la location de son appartement. Ce changement a rapidement fait place à un autre, moins plaisant. *« J'ai été confirmé invalide à 79 %, soit une invalidité totale. Le délai de paiement de la pension qui me sera versée, environ 370 euros brut par mois, est plus important que celui de l'ALD »*. Une situation qui va bousculer l'équilibre fragile atteint. *« Il y a quelques semaines, l'assistante sociale est revenue apporter des colis alimentaires. Pour moi, c'est mauvais signe. »*

« Quand on est dans le besoin, on trouve personne »

Seule avec trois enfants, Nathalie* gère le quotidien tant bien que mal. Pas facile de joindre les deux bouts quand de surcroît un handicap gêne dans la recherche d'emploi.

Accrochées, encadrées, une trentaine de photos décorent tout un pan du mur du salon : des photos de nourrissons, d'enfants, de parents… un album de famille "grand format" au complet avec les quatre animaux domestiques. Depuis cinq ans, le binôme parental s'est réduit à une personne, la mère en l'occurrence, formant ainsi ce que l'on appelle aujourd'hui une famille monoparentale. Une définition que Nathalie bouscule d'un coup de patte réaliste : *« seule à élever trois enfants de deux pères différents dont un s'est totalement déchargé de ses responsabilités »*.

Titulaire d'un CAP collectivité, Nathalie a souvent trouvé du travail sous forme de CES, dont un chez Tremplin. *« La fin du contrat coïncidait avec la naissance de mon deuxième enfant »*.

Une arrivée qu'elle est seule à préparer. Avant cet événement, la jeune femme a dû aussi faire face à un souci de santé. *« Lors d'une radiographie, les médecins ont découvert que j'avais des problèmes au niveau des reins : il fallait opérer »*.

À sa sortie d'hôpital, son premier mari la quitte ; la recherche d'un nouvel emploi passe alors au deuxième plan. Nathalie s'occupe de ses enfants, son ex-mari refaisant des apparitions à intervalles irréguliers. *« En dix ans, il a fait son retour six, sept fois, en repartant à chaque fois »*. Limitée par son handicap, elle n'en oublie pas moins ses projets. *« Mon handicap est reconnu par la COTOREP : la station debout prolongée m'est proscrite, tout comme les charges lourdes. Je sais que cela peut poser problème avec ce que je veux faire : travailler auprès des personnes âgées »*.

Projet professionnel

Maintenant que ses trois enfants sont scolarisés, Nathalie a plus de temps pour se consacrer à son entreprise : passer un BEP en gériatrie. *« Cap Emploi m'aide dans la recherche d'une formation. À 35 ans, je ne suis pas vieille, je peux encore faire des études, cela ne sera pas une perte de temps »*. Au sein d'un groupe de femmes réunies par le CIFF (Centre d'information féminin et familial), elle se rend dans les entreprises afin de mieux connaître certains métiers et saisir les opportunités qui se présentent.

Dans le centre social de son quartier, elle s'est récemment mise à l'informatique. *« J'apprends la base, comme la mise en forme d'un texte. L'air de rien, c'est valorisant, on est content de soi quand on a appris quelque chose »*.

Les enfants d'abord

Vivant avec un peu plus de 800 euros par mois du RMI et d'allocations, Nathalie *« arrive à gérer »*. Pas facile avec trois enfants qui voudraient avoir les mêmes choses que leurs camarades. *« Comme tous les enfants de leur âge, ils veulent tout avoir. Mais ils sont raisonnables, ils comprennent la situation. Quand je peux, je leur donne de l'argent de poche, pour qu'ils se fassent plaisir »*.

Nathalie se débrouille pour que ses enfants aient des activités, des loisirs comme tous les autres. *« L'aîné a fait du rugby, il était doué. Jusqu'au jour où il a décidé d'arrêter. J'ai appris plus tard qu'on lui avait fait une remarque sur le paiement des inscriptions. Mon fils s'est entendu dire que payer en plusieurs fois signifie que l'on n'a pas d'argent »*. Remarque involontaire ou non, elle renvoie à l'adolescent une image blessante.

La fin de l'année scolaire amène avec elle le temps des vacances : plage, soleil, piscine, insouciance durant deux mois. Pour Nathalie, cette période est plutôt synonyme d'inquiétude. *« Deux mois à rester ici, sans rien faire, c'est très très long, surtout quand on est un adolescent. Je me suis toujours débrouillée pour que mes enfants partent en vacances, quitte à me priver »*.

Solidarités

Cette année, ses enfants partiront avec le Secours populaire qui propose aussi aux familles de partir ensemble. *« Cela fait quatre ans que je ne suis pas partie en vacances avec eux, une semaine nous ferait du bien »*. La solidarité des œuvres caritatives, Nathalie y compte plus que l'entraide humaine. *« Ce n'est pas facile de parler de ses problèmes à quelqu'un qui n'est pas dans votre situation. De plus, j'ai trop fait confiance aux gens qui en ont abusé. Quand tout va bien, vous voyez du monde ; le jour où vous galérez, il n'y a plus personne »*.

Pour parler, Nathalie a trouvé en sa voisine une amie qui est dans la même situation. *« On s'entraide pour garder les enfants, quand on a des problèmes financiers. C'est rare de trouver des gens comme ça »*.

*Prénom d'emprunt

« Ma vie est comme le gruyère : pleine de trous »

Sa vie, il l'a toujours menée comme il le voulait, au gré de ses coups de tête et coups de sang. Celui du sort l'a privé de sa femme. Hébergé depuis trois mois dans un foyer, René a mis sa vie entre parenthèses et ouvert la porte à ses projets.

Avec ses cheveux mi-longs, ses mains « pleines » de bagues et ses boucles d'oreilles, on s'attendrait presque à ce qu'il empoigne sa guitare pour nous jouer un air tzigane. La ressemblance s'arrête là : dans son meublé de 15 m², René s'applique à rouler sa énième cigarette qui, avec les années, a façonné sa voix, rocailleuse à souhait. *« J'suis un Dauphinois, de La Tronche »*. Se tamponnant le front du poing, René, la cinquantaine, allie le geste à la parole, prouvant qu'il n'en a toujours fait « qu'à sa tête ».
Quitte à y laisser femme, emploi, toit, *« jamais ma dignité »*. Son parcours professionnel s'est réalisé au gré des occasions, des patrons, de la motivation. *« J'ai exercé des tonnes de métiers, mon CV date de Louis XIV ! J'ai débuté dans le bâtiment, en tant que manœuvre, travaillé dans le tunnel du Mont-Blanc, dans la peinture et la décoration, été dépanneur de machines à boissons. Je changeais quand le boulot ne me plaisait plus ou si je ne m'entendais pas avec le patron. Mon seul diplôme, c'est mon permis de cariste »*.

Choix de vie

Cette précarité, René en a fait son « hygiène » de vie, une compagne de route qui l'a embarqué sur des terrains mouvants. *« Quand ça ne va pas, je n'attends pas : je le dis et m'en vais voir ailleurs. Avec ma première épouse, c'est ce qui est arrivé : je suis parti et j'ai vécu pendant un temps dans la rue. J'ai beaucoup vagabondé mais ça a toujours été un choix »*.
Dans ses aventures, René n'est jamais seul, il y avait toujours une femme dans les parages. Sa deuxième compagne, il la rencontre quand il est à la rue. Pendant dix ans, elle le suivra dans ses pérégrinations. *« C'est pas tout le monde qui l'aurait fait. Il faut vraiment aimer quelqu'un pour me suivre comme elle l'a fait »*.

Chemin en solitaire

Il y a cinq ans, des problèmes cardiaques ont poussé René à « lever le pied ». *« Un infarctus m'a fait arrêter le travail. Avec ma femme, touchée par un cancer de la gorge, nous étions tous deux en invalidité »*. De temps en temps, René fait des petits boulots, donne des coups de main *« au black »*.

Il y a cinq mois, René perd son épouse et ses repères. Il préfère partir de chez sa belle-fille qui lui trouve une place dans un foyer. *« C'est dur de se retrouver tout seul, comme ça, du jour au lendemain. Dur aussi de ne plus y penser : chaque jour, je reçois des papiers concernant son décès. »*

Rebond salutaire

Avec sa pension et la retraite de son épouse, René arrive à payer son loyer. *« Il me reste plus un rond, je suis raide comme la Justice. Quand j'étais à Lyon, j'avais toujours une combine pour manger gratos ; ici, pas moyen. Du coup, je m'achète des boîtes de pâté, c'est tout »*.
Après une période d'abattement, René reprend petit à petit le goût de faire avancer les choses. *« Dès que j'aurai quatre sous, il faut que je me trouve quelque chose pour vivre, une maisonnette à retaper. Il faut que je récupère mon chien, il est tout ce qui me reste »*. Avoir une activité salariée serait une solution… à double tranchant. *« Si je trouve du travail, ma pension saute… mais j'imaginerai bien un moyen pour me débrouiller »*.

« Vivre sous ce c'est dur à

Au RMI depuis cinq ans, Georges attend patiemme liorer son quotidien. D'ici là, il aimerait fêter ce p

Cinquante-neuf ans d'âge et un capital de trente-six ans consacrés au monde agricole. *« Je suis né derrière la queue des vaches, comme l'on dit chez nous ! »*. Au sein de l'exploitation familiale, Georges travaille depuis ses 18 ans, la rachète quand ses parents ne sont plus là. À l'époque, il faut investir afin de moderniser la ferme qui compte une vingtaine de vaches laitières. Dix ans plus tard, rien ne va plus : les dettes accumulées poussent Georges à vendre l'exploitation. *« Je connais la date par cœur : le 24/04/97. Cela fait partie des mauvais souvenirs que j'aimerais oublier. Mais la nuit, j'y pense toujours. »* Trouver à nouveau du travail semble représenter la meilleure solution pour gommer cet épisode : dans les mois qui suivent, Georges retrouve du travail dans une exploitation, en tant qu'ouvrier agricole, *« toujours à m'occuper des vaches »*.

Aidé par une curatelle

Avec ce nouveau départ, Georges pense être passé à autre chose et avoir laissé l'exploitation familiale dans les combles du passé. Six mois après son embauche, il est obligé de tout arrêter. *« Je suis tombé malade : mon dos, mes nerfs me lâchaient. J'étais fatigué de tout »*. Durant sept mois, il est en arrêt maladie, incapable de s'occuper de quoi que ce soit. Touchant le RMI, Georges est mis sous curatelle afin de l'aider dans la gestion quotidienne. *« Chaque semaine, je reçois une somme fixe. Comme ça, je ne peux pas dépenser plus »*. Il retrouve du travail dans une exploitation pour un an. *« C'était mon dernier patron ; en 2000, il a décidé de prendre sa retraite. Personne n'a repris l'exploitation »*.
Avec environ 770 euros par mois qu'il reçoit des Assédic, le célibataire arrive à vivre modestement. *« À la fin de mes droits, cela a été plus dur. Je suis revenu au RMI, avec moitié moins pour vivre »*.

Contrôle permanent

Qui dit baisse des revenus, dit baisse de la somme distribuée par la curatelle : *« j'en suis à 40 euros par semaine. Je dépense peu : je suis seul ; une fois par semaine, je vais chercher un colis alimentaire à la Croix-Rouge. La nourriture que j'achète, c'est pour mes chats et mon chien. Je ne fume pas, ne bois pas. Mon seul défaut*

ette contrainte, a digérer »

ent sa "quille" : la retraite, qui lui permettra d'amé-assage en se libérant de sa curatelle.

c'est l'accordéon : c'est une sacrée maladie, j'enregistre tout ce qui passe à la radio ! » Ce budget serré ne permet pas de fantaisies, ni de réaliser des achats en une seule fois. *« Avant de passer le contrôle technique de la voiture, je dois changer les pneus et faire faire une vidange. Avec 40 euros la semaine, c'est impossible de tout faire en même temps ! »*

Cette situation pèse de plus en plus sur le quotidien du futur retraité. *« 59 ans, c'est plus un âge pour être sous curatelle ! Pendant un temps, je reconnais que j'avais besoin de cet appui : j'étais déprimé, pas capable de m'autogérer. Maintenant, j'ai repris du poil de la bête ! Vivre constamment sous cette contrainte, c'est dur à digérer ».*

Installé à la campagne, Georges aimerait bien débuter d'un bon pied dans sa nouvelle vie de retraité. *« Si je peux me débarrasser de cette curatelle, je serai plus libre. Je me bats pour cela et j'espère que j'arriverai à mes fins ! »*

« Si l'on veut que ça marche, il faut y aller ! »

Deux femmes, deux vies, deux trajectoires. Une amitié qui naît d'une rencontre, se nourrit de quotidiens semblables et se prolonge grâce à une envie de s'en sortir en créant son propre emploi.

« C'est vrai que tu aurais pu être ma mère ! » À 35 et 58 ans, *« 57 et demi »* précise Françoise, Paula et son amie ont de l'énergie à revendre. *« Ce n'est pas parce que ça ne va pas qu'il faut se laisser abattre »* lance Françoise, qui parle en connaissance de cause. Cette ancienne « petite main » a toujours travaillé dans des usines qui, à l'époque, ouvraient à la chaîne. *« C'était facile de trouver du travail. J'ai débuté à 16 ans. Quand une usine s'implantait, on regardait si elle payait mieux ; si c'était le cas, on changeait d'entreprise ! »* Quand les fermetures d'usine se sont enchaînées, le travail s'est fait plus rare.

Le RMI pour seul revenu

Depuis, les enfants ont quitté le foyer et Françoise, divorcée et sans emploi, est allocataire du RMI. *« Après le divorce, je touchais le RMI et l'allocation de parent isolé car deux enfants étaient encore à la maison. Je continuais à chercher, sans succès, du travail, jusqu'au jour où, à 55 ans, j'ai reçu une lettre de l'ANPE disant qu'à mon âge, je n'avais plus besoin de chercher un emploi ».* Cela fait maintenant 10 ans que Françoise a pour seul revenu le RMI. *« Je me débrouille pour manger, je demande des aides, même si ce n'est pas facile. La première fois que je suis allée chercher à manger, j'ai cru que j'allais pleurer. Quand il manque de la nourriture, j'économise : je me lève en fin de matinée, cela fait un repas en moins ».* À cause d'impayés de loyers, Françoise a des dettes. *« Je vais voir une assistante sociale pour voir comment placer de l'argent de côté. Comment faire quand je n'ai pas assez pour finir le mois ? »*

Surendettement

En fréquentant l'Épicerie solidaire et ses ateliers de cuisine, Françoise rencontre un groupe de femmes dans la même situation. Elles y apprennent des recettes et échangent sur leurs histoires. Paula fait partie de ce groupe ; elle utilise les services de l'Épicerie solidaire depuis 3 ans. Touchée par un plan de surendettement, Paula n'a plus le droit de contracter de crédit, chéquier et Carte bleue lui ont été enlevés.

Projet commun

Au sein de l'atelier cuisine, le groupe se soude et commence, sans le savoir, à travailler sur son futur projet. *« Tout a commencé avec l'Épicerie solidaire qui nous a demandé de préparer un buffet pour son assemblée générale »* raconte Françoise. Les bénévoles se mettent au travail, le bouche-à-oreille fait son effet. *« En un an et demi, nous avons eu beaucoup de demandes ; l'Épicerie solidaire nous prêtait ses cuisines ».* L'an dernier, l'aventure s'arrête, l'association n'ayant plus le droit d'accueillir ce genre d'activité qui pourrait prendre une autre forme. À cette fin, plusieurs associations se sont réunies pour que cette entreprise ne tombe pas à l'eau. *« Alimentec est devenu porteur du projet et nous aide dans nos démarches. Pour le moment, nous nous renseignons sur la forme que peut prendre l'entreprise »* précise Paula.

Depuis le début, Paula et Françoise sont les locomotives du groupe, assistant à toutes les réunions, se projetant dans leur futur métier : devenir traiteur. *« Nous sommes les plus assidues, on a des rendez-vous toutes les semaines ! On a déjà pris des contacts, visité les locaux d'un ancien restaurant. Si l'on veut que ça marche, il faut y aller ! ».*

En attendant de se mettre au travail, les deux compères rêvent de gagner de l'argent… plus facilement. *« On va jouer ensemble au Loto. Si on gagne, la première chose que l'on paiera, ce sera nos dettes ! ».*

« On a souvent envie de baisser les bras »

Réfugiés kurdes, Halil et Selver sont arrivés en France il y a huit ans. Huit ans d'incertitudes et d'inactivité forcée en attendant d'obtenir une régularisation, sésame vers une vie plus paisible.

« Je n'ai pas de problèmes pour parler au présent. Le passé et le futur, c'est plus dur ». Pour Selver, l'apprentissage du français ressemble à sa vie : un passé qu'elle et sa famille ont cherché à fuir et un futur qui n'a pas de nom. Il y a huit ans, le couple et ses deux enfants quittent en catastrophe la Turquie où ils laissent leurs parents et un emploi stable. *« Rien n'était décidé à l'avance ; nous avons tout laissé et tout donné à un passeur pour qu'il nous fasse entrer dans un pays. Nous n'avons su qu'après que c'était la France »*.
Une semaine et 12 000 marks plus tard, la famille échoue aux portes de la préfecture des Bouches-du-Rhône. *« Nous sommes arrivés sans rien. J'ai cru que le plus jeune de nos fils, trois mois, allait mourir durant le voyage »*. La famille reste neuf mois dans la cité phocéenne puis échoue dans le département.

20 mètres carrés à quatre

S'ensuit une série de demandes d'asile politique et territorial, à chaque fois déboutées. Depuis leur arrivée, les membres logent dans un hôtel hébergeant des demandeurs d'asile. En cinq ans, ils ont vu aller et partir des réfugiés : eux sont toujours restés. *« Nous sommes devenus les plus anciens de l'hôtel »*. La plupart de leurs journées se passent entre les quatre murs de leur pièce de 20 m². *« Ici, nous faisons tout : nous mangeons, dormons, faisons notre toilette ; les enfants jouent, font leurs devoirs »*. Seuls ces derniers ont une vie en dehors de l'hôtel en se rendant tous les jours à l'école : sans le vouloir, ils renvoient à leurs parents la dure réalité. *« Quand il était à la maternelle, mon fils m'a demandé pourquoi nous ne travaillions pas, comme les parents de ses camarades. Je n'ai pas su quoi répondre, ça m'a déchiré le cœur »*.

Interdiction de travailler

Attendant leur régularisation, Halil et Selver n'ont pas le droit de travailler et vivent avec 300 euros par mois. *« Pour la nourriture, nous allons aux Restos du cœur, au Secours populaire. Je n'ai jamais pu acheter un vêtement neuf au cadet de mes enfants »*. Pour échapper à leur quotidien d'attente, le couple a décidé de venir en aide à ceux qui en ont besoin en étant bénévoles. *« Cela nous permet de penser à autre chose qu'à nous ; c'est comme ça que nous nous améliorons en français »*.
Une fois par semaine, les parents prennent des cours donnés par une bénévole du Secours catholique : *« Halil est bon à l'écrit, je suis meilleure pour parler : on se complète »*. L'aîné comprend le kurde, le turc et apprend l'anglais et l'espagnol au collège.
L'an dernier, Selver apprend qu'elle et ses fils sont menacés par une reconduite à la frontière. Les parents d'élèves se mobilisent et les accueillent chez eux. *« Depuis ce jour-là, le plus petit sait qu'à n'importe quel moment, on peut partir n'importe où. »*

Nouveaux lendemains

Face à cette situation, difficile pour les parents de donner confiance à leurs enfants dans le futur. *« Comme tous les parents, je dis à mon fils de travailler à l'école pour plus tard. Il m'a répondu : « À quoi ça sert ? On sait pas si on va rester »*.
Chaque jour débute dans l'attente d'un éventuel courrier annonçant à la famille une issue positive. *« C'est très démoralisant de rester ici, sans pouvoir rien faire. On a souvent envie de baisser les bras. Halil a fait une grève de la faim, sans succès. J'ai souvent pensé partir, pour démarrer quelque chose ailleurs ; ce sont les enfants qui m'aident à résister »*.
Depuis quelques semaines, une nouvelle est venue apporter un rayon d'espoir. *« Nous avons reçu un courrier de la préfecture concernant notre régularisation. Après tant d'années, nous espérons que notre vie va enfin changer »*. Une régularisation qui passe par l'établissement de carte de circulation et de visas pour les parents. Là aussi, l'argent est une barrière. *« Les visas coûtent environ 270 euros pour nous deux, ce qui est très cher. Des amis nous ont prêté cet argent »*.
Selver va enfin pouvoir réaliser son vœu le plus cher. *« Pour un jour, je voudrais échanger ma vie avec quelqu'un de "normal" : travailler, avoir un appartement, élever mes enfants plus correctement »*. Pour un jour qui se transformera en une vie.

Ça va mieux en le disant…

Mémorisez ce nouveau sigle : ITEP. Depuis le 6 janvier, les instituts de rééducation (IR) sont devenus des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP). Un changement de nom qui est essentiellement une mise au clair et qui concerne à l'ORSAC les deux établissements des Alaniers de Brou (Bourg) et de l'Arc-en-ciel (Trévoux).

Le changement de dénomination n'a rien modifié au public des ex-instituts de rééducation : les enfants ou adolescents accueillis sont d'abord en situation d'échec scolaire sévère. Leur intelligence n'est pas en cause. Le décret du 6 janvier 2005 précise qu'ils *« présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages »*.
Les ITEP (instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) relèvent donc clairement du secteur du soin ainsi que de l'enseignement et de l'accompagnement éducatif spécialisés. Jacques Lécorché, directeur de l'ITEP des Alaniers de Brou, commente leur mission propre : *« Nous ne recevons pas des jeunes qui ont des déficiences intellectuelles, ni des jeunes du secteur social de l'aide à l'enfance. »*
La confusion était pourtant réelle : depuis la création des instituts de rééducation par décret en octobre 1989, des établissements préexistants très divers étaient devenus IR. Les Alaniers de Brou étaient jusqu'en 1995 un institut médico-éducatif (et avant 1975 une maison d'enfants à caractère social !). La récente mise au clair n'était donc pas du luxe…
Le partenariat est cependant nécessaire (et noté dans le décret !) avec, selon les cas, les services de l'aide sociale à l'enfance et le secteur de la psychiatrie. Également encouragés à diversifier leur offre de services auprès des structures scolaires ordinaires, les ITEP s'y sont engagés, en prévenant cependant : la prise en charge spécifique (et temporaire) qu'ils proposent reste incontournable pour certains jeunes. Elle est indispensable aussi pour l'école que ces élèves perturbent parfois jusqu'à l'insoutenable. L'ITEP n'est pas une mise à l'écart, mais un dispositif alternatif « de droit commun ».

• A.B.

Aux Alaniers, les élèves suivent des cours en classe et aussi en ateliers de formation pré-professionnelle.

• **Les enfants et adolescents sont orientés** en ITEP par la CDES (commission départementale d'éducation spéciale), où se retrouvent l'Inspection académique et la Direction des affaires sanitaires et sociales. Le décret précise que les jeunes concernés sont « engagés dans un processus handicapant » qui nécessite « le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé ». La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » les concerne donc.

• **Les Alaniers de Brou** ont le projet de proposer aux collèges (à compter de 2006) d'accueillir quelques jeunes dans le cadre des ateliers professionnels de l'établissement, de façon ponctuelle.

• **L'Arc-en-ciel**, à Trévoux, grâce à des modes d'accueil très diversifiés, permet aux enfants et adolescents qui lui sont confiés de poursuivre une scolarité traditionnelle ou de réintégrer une formation scolaire ou préprofessionnelle dans des délais assez courts. Le nouveau projet devrait développer cette souplesse et permettre de limiter le temps d'internat.
Le service Parole est symptomatique de cette manière de faire depuis sa création en 1995 : une équipe d'éducateurs spécialisés, un psychiatre et un psychologue interviennent à la demande des équipes éducatives des collèges environnants pour rencontrer des élèves ayant des difficultés psychologiques, avec leurs parents. Il prend en charge plus de 80 enfants nouveaux par an. Un vrai travail de prévention, logique et indispensable.

• **Les Alaniers de Brou**
À Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 14 12
- 58 places d'internat et 14 places d'externat pour des filles et des garçons (12/18 ans).
- Un SESSAD (service d'éducation et de soins spécialisés à domicile) de 25 places pour des enfants à partir de 10 ans.

• **L'Arc-en-ciel**
À Trévoux – Tél. 04 74 00 36 66
- 60 places d'internat pour garçons de 10 à 16 ans (avec 6 classes de collège).
- Un service d'aide psychologique ambulatoire pour 34 jeunes de 4 à 20 ans, pour des soins et un encadrement éducatif (24 d'entre eux restent ainsi scolarisés dans leur collège d'origine).
- Un service Parole.

Suzanne, 83 ans : « C'est une excellente initiative. Ainsi, on ne dépend de personne, ni des voisins, ni de la famille ».

PERSONNES ÂGÉES

Un service

Mis en place en novembre 2004 à Belley, le transport à la demande connaît un succès croissant. Une soixantaine de personnes âgées bénéficient aujourd'hui de ce service géré par le centre social (ALFA3A). L'initiative s'est étendue à six communes voisines et devrait, à terme, concerner l'ensemble de la communauté de communes.

À 83 ans, Suzanne a bon pied, bon œil. Pourtant, même si elle n'habite pas très loin du centre-ville, elle était jusqu'à présent dépendante, pour le moindre de ses déplacements, de diverses bonnes volontés. Jusqu'à la mise en place à Belley du transport à la demande. Ce mardi matin, elle a rendez-vous pour une sortie à la journée à Aix-les-Bains.

Au volant du véhicule du centre social, Muriel arrive pile à l'heure. Suzanne l'attend, déjà prête. Une fois installée à bord, elle confie : *« C'est une très bonne initiative pour des personnes âgées comme moi. Avant, il fallait que je dérange les gens, la famille ou les voisins, pour aller chez le médecin ou le dentiste. Maintenant je suis complètement autonome ».*

« C'est une très bonne initiative pour des personnes âgées comme moi. »

Ce mode de transport a débuté en novembre 2004, le mardi et jeudi après-midi, sur Belley. En janvier 2005, le service s'est étendu aux communes de Brens, Murs-et-Gélignieux, Arbignieu, Prémeyzel et Peyrieu pour tous les jours de la semaine. *« Mais pas le samedi matin, le jour du marché, c'est dommage »* souligne, malicieuse, Suzanne.

Le principe est simple : les personnes voulant utiliser ce service appellent la veille, dernier délai. Un transport leur est accordé en fonction de leur choix d'horaire et de la disponibilité du véhicule. Le trajet comprend la prise en charge de la personne à son domicile jusqu'au lieu où elle désire se rendre ainsi que le retour à son foyer.

Marcelle, elle, a rendez-vous ce matin chez le coiffeur et va faire quelques courses. Elle aussi se félicite de l'initiative : *« A mon âge, 78 ans, je ne pouvais plus conduire. Avant ce bus, je me faisais emmener par des voisins et je redescendais en taxi. Même si les gens sont très aimables, c'est très embêtant de toujours les déranger. Maintenant c'est beaucoup plus pratique et pour un prix très abordable ».*

Direction maintenant Peyrieu. Louis et Lilette attendent de pied ferme devant leur maison car le bus a un quart d'heure de retard. Madame vient d'être opérée et ne peut plus conduire, monsieur est non-voyant. Eux aussi louent ce service, insistant : *« Il faut absolument que cela continue ! ».* Qu'ils se rassurent, cela devrait non seulement continuer mais aussi s'étendre. Après cinq mois de demandes croissantes – aujourd'hui un peu plus de 60 personnes bénéficient de ce service –, l'objectif affiché est à terme de l'étendre à l'ensemble de la communauté de communes.

• H.C.

Le véhicule est équipé d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

qui **roule…**

Marcelle, 78 ans : « Ce service est non seulement pratique et agréable mais, en plus, il est très abordable ».

Muriel aide Louis à s'installer à bord.

Jean-Claude Travers, maire de Belley : « Un service utile et d'avenir »

Maire de Belley, Jean-Claude Travers n'a aucun regret d'avoir tenté cette expérience, bien au contraire : *« C'était un engagement que nous avions pris. Notre ville est trop petite pour avoir un véritable transport urbain alors que la demande est forte. Nous avons donc cherché une solution pratique. Initialement, nous envisagions de faire appel aux taxis mais ils n'étaient visiblement pas intéressés. Comme il s'agit d'un service social, nous avons dons décidé de le faire gérer par le centre social. À terme, nous aimerions qu'il soit du ressort de la communauté de communes ».* Des réunions ont actuellement lieu en ce sens, notamment pour envisager l'aspect juridique.
« Même si la montée en puissance est régulière, il faut du temps pour que cela fonctionne pleinement. Bien sûr, ce n'est pas énorme pour l'instant et certains peuvent trouver que cela fait cher à la personne transportée (NDLR : le budget pour la première année était de 8 000 €, il a été porté à 12 000 € pour cette année) *mais nous ne sommes pas dans le domaine de la rentabilité économique mais d'un véritable service à la population, de la réponse à un besoin ».* La période d'expérimentation est achevée, le service va se poursuivre pour un an en attendant cette évolution intercommunale que le maire de Belley appelle fortement de ses vœux.

Une demande croissante

De novembre à mai, le nombre de bénéficiaires du transport à la demande a augmenté régulièrement. Fin juin 2005, ils sont 65, pour l'essentiel de Belley (28), mais aussi de Peyrieu (10), Murs-et-Gélignieux (10), Brens (9). L'objectif d'atteindre rapidement 1 % d'utilisation du service par rapport au nombre d'habitants pour chaque commune est d'ores et déjà dépassé. En nombre de trajets totaux, ce sont les communes de Belley et Peyrieu qui utilisent le plus le service.

Un minibus équipé pour personnes à mobilité réduite

Le premier minibus utilisé par le centre social pour le transport à la demande s'est rapidement révélé non adapté, beaucoup de bénéficiaires ayant des difficultés pour y monter du fait de marches trop hautes, d'absence de poignées… Il a donc été décidé d'investir dans un Renault Trafic flambant neuf, équipé d'un marche-pieds intégré, de poignées et d'une rampe pour fauteuil roulant permettant le transport de personnes à mobilité réduite.
Au centre social, on précise : *« Nous essayons de recenser, par le biais de l'Association des paralysés de France (APF), les personnes en fauteuil à qui ce mode de transport pourrait rendre service et qui n'en connaissent peut-être pas encore l'existence ».* À souligner : le transport est gratuit pour l'accompagnateur d'une personne handicapée utilisant le minibus.

Multi-services

Le minibus du centre social ne sert pas qu'à ce transport à la demande : il est également utilisé par les résidants de la maison de retraite Bon Repos le 1er lundi de chaque mois, par les personnes du Clos Morcel, gratuitement, pour leur formation informatique et parfois aux enfants du centre de loisirs.

Mode d'emploi

Ce service n'est pas un moyen de transport régulier. Il s'agit de permettre aux personnes isolées de se déplacer ponctuellement : il n'y a donc pas de tournée régulière ni de ramassage précis, les rendez-vous sont fixés au domicile du demandeur. Il s'adresse à toute personne majeure (les mineurs peuvent y accéder mais seulement s'ils sont accompagnés, les scolaires étant exclus), rencontrant des difficultés momentanées ou permanentes de déplacement (absence de permis de conduire ou de véhicule, difficultés à conduire, maladie…).
Pour en bénéficier, il faut s'inscrire au centre social, avenue Paul Chastel, et téléphoner au plus tard la veille avant 17 h 30 au 04 79 81 26 56. Le prix du trajet aller-retour est de 1,50 €.
Des critères de priorité ont été fixés en cas d'afflux de demandes certains jours.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES LOCATAIRES

« De très bons

En septembre, l'OPAC de l'Ain réalisait sa première grande enquête de satisfaction des locataires. Globalement positifs, les résultats renforcent sa volonté d'accentuer son action de proximité et lancent des pistes pour améliorer encore la qualité des services rendus.

De l'immeuble collectif jusqu'aux pavillons individuels, sur l'ensemble des secteurs d'implantation de l'OPAC de l'Ain, les 2 460 locataires composaient un échantillon représentatif de l'ensemble des résidents du parc immobilier, comptant près de 22 000 logements.

Êtes-vous prêts à recommander l'OPAC de l'Ain à une connaissance qui cherche un logement ? Oui, ont répondu 86,2 % des locataires. La question était pertinente, la réponse est convaincante. Et motivante.

Menée du 7 au 15 septembre 2004 par le cabinet spécialisé Aviso, auprès d'un échantillon représentatif (2 460 locataires interrogés, soit plus de 10 % de l'ensemble), la première grande enquête de satisfaction des locataires lancée par l'OPAC de l'Ain a livré nombre de résultats hautement positifs. *« À la question : Êtes-vous globalement satisfait ?, 76,8 % ont répondu oui. C'est vraiment une très bonne surprise »* souligne Anne Sibois, directrice générale adjointe.

Pas question pour autant de s'endormir sur ces lauriers : les réponses aux 50 questions de l'enquête constituent un véritable outil de travail qui, en mettant en évidence les points positifs et les aspects négatifs, permettra de lancer un programme d'actions visant à améliorer encore la qualité des services rendus aux locataires. Emplacement du logement, état lors de l'emménagement, prix du loyer hors charges, travail du chargé de secteur, du chargé d'entretien, délai d'obtention d'un rendez-vous pour une réparation, propreté des travaux, connaissance des contrats d'entretien, état des boîtes aux lettres, fonctionnement de l'ascenseur, contenu de l'avis de paiement, temps d'attente à l'accueil (en agence, en antenne ou au siège), amabilité de la personne lors d'un appel téléphonique, temps de réponse au courrier, et bien d'autres détails : tout y était passé en revue.

Peut mieux faire côté travaux

Les résultats sont éloquents. À noter, par exemple, les taux de satisfaction globale du travail du chargé de secteur (85,3 %) et du chargé d'entretien (84,1 %). *« Ces réponses confirment que ces métiers de proximité, que nous avons choisi de conforter, répondent bien aux attentes des clients »*. Autre exemple : 94 % des locataires sont contents du contenu de l'avis d'échéance. *« On s'aperçoit que c'est un vrai support de communication »*. Pourquoi, alors, ne pas y joindre les infos utiles du type qui paye quoi, propriétaire ou locataire, côté entretien, jardin, balcon, plomberie etc. (déjà détaillées sur la carte Infos locataires) ? Car, à la question « Connaissez-vous les contrats d'entretien annuel ? », la réponse s'avère plutôt négative.

Mais si bonnes surprises il y a, mauvaises aussi : pas complètement négatif (42,3 % d'insatisfaits) mais à améliorer, se révèle l'état général du logement lors de l'emménagement du locataire. Peut mieux faire aussi côté travaux, notamment pour le délai d'obtention d'un rendez-vous avec le réparateur (35 % d'insatisfaits). Un problème qui ne concerne pas que le logement social…

• A.P.

Les résultats en bref

Les points forts
- La qualité du logement
- Les métiers de proximité
- La qualité de l'écoute
- Les missions de base

Les points à améliorer
- Le traitement des réclamations et du courrier
- L'état du logement lors de l'emménagement
- Les explications sur les réparations à la charge du locataire
- L'amélioration de la connaissance et des prestations des contrats d'entretien

résultats »

Fin avril, tous les locataires ont reçu un document synthétisant les résultats de l'enquête.

À suivre

Positifs ou négatifs, les résultats de l'enquête n'ont rien de secret, bien au contraire : présentés au conseil d'administration, au conseil de concertation locative puis dans toutes les agences, à tous les personnels administratifs et d'entretien, ils ont été ensuite envoyés aux maires de toutes les communes de l'Ain, ainsi que du Rhône, de l'Isère et de Saône-et-Loire où sont implantés des logements gérés par l'OPAC de l'Ain.
Au sein des agences, *« où, lors de la présentation des résultats détaillés, le personnel a vraiment été captivé et agréablement surpris »*, ils invitent à agir au mieux en toute connaissance des priorités. Et sans tarder : en cours d'élaboration, le programme d'actions (transversales et par sites) à mettre en place afin d'améliorer la qualité des services rendus sera présenté au conseil d'administration en décembre prochain. Ils rappellent aussi aux esprits chagrins qui auraient tendance à l'oublier que, tout de même, *« les locataires sont très contents de vous »*… *« Ces résultats nous remettent en face d'une réalité objective »* rappelle A. Sibois. Loin, très loin de la mauvaise image de marque du logement social encore trop présente dans les esprits. D'ailleurs, à propos d'image de marque, une deuxième et innovante enquête sera lancée très bientôt, cette fois auprès des élus, pour savoir ce qu'ils pensent de l'OPAC de l'Ain. À suivre.

L'enquête le prouve : les métiers de proximité donnent globalement satisfaction aux locataires.

Tous les trois ans

Au congrès national à Lille en 2002, tous les organismes HLM se sont engagés à réaliser une enquête de satisfaction, à renouveler tous les trois ans afin de suivre (et améliorer) l'évolution de leur qualité de service.

13 minutes

L'enquête a été menée par téléphone. Durée moyenne d'un entretien : 13 minutes.

En région

L'enquête comportait un tronc commun de questions avec celle menée par les organismes de la région. Au prochain congrès national des offices HLM et OPAC, en septembre 2005, seront présentés les résultats de l'enquête régionale Rhône-Alpes.

Comparatif

Comparée à la courbe des résultats des enquêtes de satisfaction des locataires menées par des offices gérant un parc de plus de 20 000 logements, celle de l'OPAC de l'Ain affiche des taux sensiblement au-dessus de la moyenne.

Internet : oui et non

Interrogés sur leur accès à Internet, plus de la moitié des locataires ont répondu pouvoir en disposer (à domicile ou ailleurs). Mais moins d'un tiers (20,7 %) souhaitent pouvoir recevoir des informations de l'OPAC via ce média.

Enquête à chaud

Dans le cadre de leur formation, les étudiants de l'IFSI de Bourg et du CPA ont choisi de suivre un module intitulé « Ethique et actualité » qui comprend entre autres une enquête auprès de la population sur des questions éthiques.

Mercredi matin, marché de Bourg-en-Bresse : un groupe d'une dizaine de blouses blanches arpente les étals, repérant un éventuel chaland capable de leur accorder cinq minutes. *« Pas évident de les aborder pour leur demander leur avis sur l'euthanasie »* reconnaît Sandrine, étudiante infirmière. Avec deux de ses camarades, elle tente d'intercepter des personnes volontaires pour ce genre d'exercice : répondre à un questionnaire basé sur des thèmes relevant de l'éthique comme l'accouchement sous X, le handicap et la parentalité... *« Ce genre de questions rendrait les gens plutôt réticents, ce qui n'est pas le cas ; je suis surprise »* admet Sarah.
Cet exercice de terrain fait partie intégrante d'un module optionnel intitulé « Ethique et actualités ». Après le dépouillement des questionnaires, les étudiants ont réalisé une synthèse de l'enquête (voir encadré).

L'enquête a été menée auprès de 197 personnes.

Mise en situation

Ce module est proposé pour la deuxième année aux étudiants de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) de Fleyriat. *« La démarche adoptée est de leur offrir la possibilité de s'exprimer et d'échanger sur des sujets, des cas qu'ils seront amenés à rencontrer dans leur vie professionnelle »* commente André Boully, formateur et responsable du module.
Au programme : des interventions de professionnels sur la législation sur l'euthanasie, l'enfant sauveur, la stérilisation des personnes handicapées ; la notion de consensus ; l'anthropologie de la vie, de la mort et du handicap mais aussi une table ronde organisée sur l'euthanasie et des séances de jeux de rôles, animées par une psychologue. *« Dans un premier temps, les élèves improvisent sur un thème suscitant une controverse. Ces mises en situation font ensuite l'objet en groupe d'une analyse. Ce jeu de rôle thérapeutique est étroitement lié à leur formation »* précise Isabelle Givord, psychologue clinicienne.

• S.C.

Les résultats de l'enquête

L'éthique en question

Le panel interrogé est de 197 personnes : 60 % de femmes et 40 % d'hommes. La moitié vit à la campagne. 2 sur 3 sont parents.

Le cas de Vincent Humbert est connu par 86 % d'entre eux et les 3/4 ne condamnent ni la mère ni le médecin.
162 personnes sont favorables à une loi, dont 78 % pour autoriser l'euthanasie. Malgré l'illégalité de cette pratique, les 3/4 des personnes interrogées pensent qu'elle est pratiquée dans les hôpitaux et les cliniques. (...)
Dans le cadre de la loi nouvellement adoptée, le testament de vie (annulable à tout moment) et la personne de confiance sont les solutions proposées pour connaître les volontés du patient et prévenir l'obstination déraisonnable (acharnement thérapeutique). À Bourg, 75 % estiment être libres de décider seuls de leur fin de vie.

Sur le thème du handicap, 80 % pensent qu'il est plus facile d'assurer son rôle parental pour un handicapé physique que pour un handicapé mental.
En effet, plus de 70 % trouvent légitime d'être parent pour un couple d'aveugles ou une femme née sans bras.
S'agissant du handicap mental, 64 % sont en faveur d'un moyen de contraception systématique en psychiatrie, dont la moitié par la stérilisation. Plus de 20 % d'abstention concernant ce sujet.

La question du « bébé médicament » ou « enfant du double espoir » a été également abordée : 47 % des personnes trouvent cela choquant, 15 % sont sans opinion. Il est à noter une méconnaissance du sujet.

Les étudiantes se sont prêtées à l'exercice du jeu de rôles.

Enfin, l'accouchement sous X est approuvé par 35 % de la population et la moitié des personnes le condamnent. Dans l'analyse, 1/3 des personnes se positionnent à la fois en faveur du respect de l'anonymat de la mère et de l'obligation de communiquer ses origines à l'enfant s'il le demande.

En conclusion, les résultats de l'enquête se rapprochent de ceux obtenus au niveau national sur l'euthanasie et sur la liberté de chacun à décider de sa fin de vie.(...)

***redac@mg-editions.com*-: c'est l'adresse mail sur laquelle vous pouvez nous écrire pour nous faire part de vos réactions de lecteur, apporter une contribution à un de nos articles ou proposer un sujet.**

Au Seuil du Prado

Ouvert en 2002, avenue de Marboz à Bourg-en-Bresse, le Seuil s'est installé en décembre dans ses nouveaux locaux réalisés par Bourg Habitat, 9, rue Amédée-Fornet. Foyer accueillant des jeunes placés par la Justice ou les services sociaux, géré par le Prado, le lieu a été aménagé pour recevoir 3 garçons et 3 filles, pris en charge par l'équipe de 6 éducateurs, qui suit également 4 jeunes en studios indépendants.

Le foyer du Prado compte deux autres sites à Bourg : un lieu d'accueil initial pour les 14/17 ans (10 places) et le site de Bouvent, au fonctionnement similaire à celui du Seuil (5 places en interne, 5 en studios). Sur les trois sites, l'accompagnement éducatif est basé sur l'échange et le partage des tâches, telles que l'entretien et la préparation des repas.

Les entreprises citoyennes du bassin de vie de Bourg s'engagent pour l'emploi des jeunes

Dans le cadre de la loi de cohésion sociale, la Ville de Bourg a lancé une opération partenariale* innovante pour favoriser l'emploi durable de jeunes issus des quartiers sensibles. Réunis le 2 juin autour de la signature d'une charte de l'entreprise citoyenne, quinze employeurs se sont engagés à donner toutes leurs chances à des jeunes de moins de 25 ans, peu qualifiés, via un contrat d'intérim d'insertion, d'une durée variable, alliant mission en entreprise et formation comportementale rappelant les règles de base de la vie au travail telles que l'assiduité, la sociabilité, le respect du matériel et des règles d'hygiène et sécurité.

Au fil de son parcours, le jeune, encadré en interne par un tuteur formé, est amené à valider les quatre étapes d'un « Passeport emploi jeunes » évaluant sa progression tant dans les savoir-être que dans l'expérience professionnelle.

Une évaluation de l'action sera réalisée après une première expérimentation portant sur 30 jeunes.

* Avec la commission locale d'insertion de Bourg, l'ANPE, la Mission locale jeunes, l'entreprise de travail temporaire d'insertion Urgences emploi, et le soutien financier du Fonds social européen, du Conseil général, de la Région et de L'agglo.

MSA : aider la sécurité au travail

Cinq entreprises ont signé un contrat de prévention avec la MSA de l'Ain, visant à réduire les accidents du travail : les coopératives d'approvisionnement des 3 Régions, ACMT et Cérégrain, la scierie Reydellet et la laiterie de Grièges. Elles s'engagent ainsi à mettre en place des actions concrètes (aménagements de sécurité, formations à l'analyse des risques etc.). La MSA apporte appui méthodologique et soutien financier.

Ces contrats concernent les entreprises de moins de 250 salariés affiliées au régime agricole, dans les secteurs ayant fait l'objet d'une convention d'objectifs entre la caisse centrale MSA et les fédérations nationales professionnelles et syndicats de salariés.

Du nouveau à la Sauvegarde

• L'intitulé du sigle est identique mais sa signification a changé : l'ADSEA est l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (et non plus sauvegarde de l'enfance à l'adolescence).

• L'ADSEA gère désormais le CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) La Parenthèse, spécialisé dans l'accueil des femmes et enfants victimes de violences conjugales. La fusion-absorption, en janvier dernier, de l'association Femmes et mères en difficulté, ex-gestionnaire du centre et confrontée à de graves difficultés financières, avait été précédée d'un transfert de gestion par convention. Le CHRS compte 13 appartements (soit 50 places) dans l'Ain. En 2004, 243 demandes d'admission ont été reçues, 39 foyers (soit 104 personnes) ont été accueillis. La nouvelle direction du centre souhaite ouvrir trois nouveaux appartements, afin de répondre aux besoins sur les secteurs de Belley, d'Ambérieu et du pays de Gex.

• L'ADSEA gère également le service départemental d'accompagnement social au logement, financé par le Conseil général (expérimenté et co-géré avec l'association Tremplin jusqu'en 2004). *« Le bilan humain de ces trois premières années est extrêmement positif. L'ASL est un outil formidable, innovant et souple »*, souligne Frédéric Bouquet, chef de service ASL. L'équipe de personnel compte quatre conseillères en économie sociale et familiale.

www.sauvegarde01.fr

Des marionnettes pour dire l'histoire des sourds

À l'Institut des jeunes sourds, huit enfants et sept ados ont œuvré tout au long de l'année à la création d'un spectacle théâtral de marionnettes, avec la compagnie Arnica. Présentées sur scène le 4 juin lors de la fête de l'IJS, « Pierrot » et « Polilia ou l'histoire des sourds » ont ensuite été jouées lors de deux soirées de rencontre artistique entre sourds et entendants : le 15 juin au théâtre du camp de Thol, à Neuville-sur-Ain, et le 22 juin à la MJC de Bourg.

Une 3e MARPA dans l'Ain

Saint-Etienne-du-Bois compte depuis peu une maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA). Construite par l'OPAC, la MARPA « Plain Champ » compte 25 logements (24 T1 bis et un T2) et est sous la gestion d'une association créée pour l'occasion. Celle-ci est en charge non seulement de la mise en place du projet mais aussi du fonctionnement de la structure (recrutement des employés, gestion des charges courantes...).

VIOLENCE ET PRÉCARITÉ

La solitude du

Le social et la psychiatrie sont généralement peu amènes l'un envers l'autre... Choisir le thème des rapports entre violence et précarité n'était pas la plus aisée des voies de réconciliation. Devant un public « mixte » et réceptif, les intervenants à cette journée, qui s'est déroulée le 26 mai, à la salle des fêtes de Malafretaz, ont exploré un sujet qui conduisait à la nécessité d'une réflexion et d'une action communes.

© Michel Cavalca

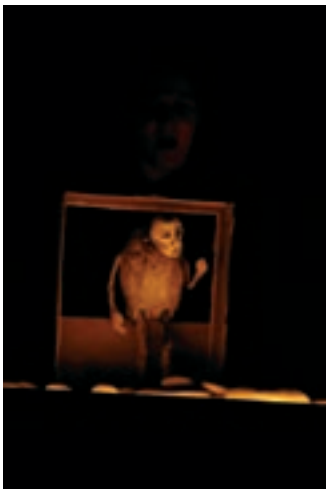

Obstinément, le Carrefour santé mentale précarité (CSMP) creuse le sillon. Ces journées mêlant travailleurs sociaux et psychiatres-psychologues, organisées avec l'association Ain-psy, prouvent l'intérêt d'une réflexion collective et d'un travail en commun. *« Structures d'accueil des précaires ou hôpitaux psychiatriques, nous sommes les uns comme les autres en bout de chaîne »*, argumente Jean-Jacques Tabary, psychiatre au CPA (Centre psychothérapique de l'Ain) et pilote du CSMP.

Thème du jour : précarité et violence. La réussite d'un tel débat, a priori hasardeux, tient beaucoup au choix des orateurs. Devant plus d'une centaine de participants attentifs, le mélange des genres a été productif : à la réflexion aiguisée de Jean Furtos, psychiatre et directeur de l'ORSPERE (voir encadré), répondaient l'expérience de terrain de Jean-Lou Rinckel, éducateur spécialisé responsable d'un service d'accueil de jour à Lyon, l'analyse critique du Dr Bernard Jomard, psychiatre au CPA (sur les insuffisances de la « clinique de la précarité »), ainsi que les commentaires engagés de Geneviève Decrop, directrice de la MRIE (Mission régionale d'information contre l'exclusion).

La compagnie Arnica, basée à Neuville-sur-Ain, a présenté en fin de journée son spectacle « Soliloques sur une planche à repasser ». Dans un décor de cartons et de poulies, sous une lumière pâle, les marionnettes ont joué les textes de deux poètes sur la précarité et la solitude : Jean-Pierre Siméon, né en 1950, et Jehan Rictus (1867-1933). Poétique et crue, cette ultime approche du thème invitait à penser aussi avec ses émotions.
cie_arnica@yahoo.fr

Travailler sans filet

« La grande peur n'est plus de perdre la raison mais de perdre sa place sociale et sa capacité à jouer à l'humain avec d'autres. » Jean Furtos continuait, mi-sérieux, mi-ironique : quoi, un pauvre peut souffrir ? Les travailleurs sociaux du RMI ont été à l'origine du souffle de bombe atomique qui a ébranlé les psy : ce sont eux, impuissants devant cette souffrance psychique, qui ont alerté les soignants. Désormais, la précarité ne peut plus être une question externe à la psychiatrie. J. Furtos disait n'avoir jamais autant rencontré de psychotiques, non soignés et qui vont mal, qu'au centre d'accueil qu'il visite à Lyon.

Le Dr Jomard aquiescait : les psy ne sont pas encore à l'aise avec la précarité, habitués à travailler en milieu aseptisé, accrochés au principe de la demande de soin, et méfiants envers « le social »... *« La psychiatrie doit dépasser ses principes intangibles et sortir de ses murs, pour créer un espace commun avec le social. »* Elle doit en plus travailler sans filet, c'est-à-dire sans références cliniques (ou si peu). Quels sont les symptômes de la souffrance psychique liée à la précarité ? Où les classer dans le tableau des maladies mentales ? La profession a commencé à travailler sur le « trouble du lien social », sur la « clinique de l'errance », sur le « syndrome de

coureur de fond

désocialisation »... Il y a peu d'exclus dans les centres médico-psychologiques et la psychiatrie n'est pas habituée à traiter des conséquences psychiques de conditions de vie particulières.

En bout de chaîne

Mais pourquoi aller là où ça fait mal ? Les travailleurs sociaux peinent (ils l'ont dit lors de la journée), les psy tâtonnent et hésitent... Ce malaise n'est pas si grave, assure Jean Furtos. Mieux vaut ça que l'indifférence. Quand on accepte d'être mal à l'aise et qu'on est plusieurs à le partager, c'est généralement productif !
Et puis les mentalités évoluent. Au CPA, depuis l'élan donné par le CSMP, les psy reconnaissent la souffrance liée à la précarité, et cherchent des réponses à ces ruptures de liens sociaux et aux dégâts psychiques qui les accompagnent. Ils apprennent à s'accommoder de l'absence de demande d'aide (ou alors par le biais de travailleurs sociaux). *« Aujourd'hui, professionnels du social et de la psychiatrie collaborent, sans le confort du prêt à penser. »*
Ça n'est pas gagné, loin s'en faut, car les institutions ont de nouveau tendance à trier les missions et les publics : la précarité pour le social, la souffrance psychique pour la santé. Malgré les vents tourbillonnants, il faudra tenir le cap. Pierre Crouzier, juge pour enfants au tribunal de Bourg, se sentait une fraternité certaine pour la démarche : *« On se sent chacun dans un rôle particulier, mais tous dans une mission commune ».* Où trouve-t-on les précaires ? Dans les centres d'accueil et CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale), aux urgences des hôpitaux psychiatriques et dans les tribunaux (et les prisons). Trois catégories de professionnels « en bout de chaîne », se renvoyant le même public... mais décidés à ne pas s'en satisfaire.

• A.B.

• **L'Observatoire régional sur la souffrance psychique en rapport avec l'exclusion (ORSPERE)** anime depuis 1993 un débat sur la santé mentale et l'exclusion. Cette réflexion est partie d'un double constat : la difficulté des professionnels sanitaires et sociaux qui se trouvent de plus en plus souvent face à des situations non catégorisables en l'état actuel des connaissances de la psychiatrie ; la souffrance des individus non réductible à une problématique psychiatrique.
Jean Furtos, psychiatre au centre hospitalier du Vinatier à Lyon, est responsable de l'ORSPERE. Le bulletin national trimestriel de l'observatoire est téléchargeable sur le site.
Tél. 04 37 91 53 90 – Email : orspere@ch-le-vinatier.fr – www.ch-le-vinatier.fr/orspere

Un détachement coupable

« Le décrochage (familial, social, économique) n'est pas un état mais un processus. Il s'accompagne d'accrochages : à l'alcool, aux psychotropes (et pour ces derniers, particulièrement dans l'Ain) » rappelait Patrick Pelege, docteur en sociologie, ancien éducateur spécialisé en CHRS.
Les exclus donnent l'impression de s'installer dans l'échec. Les professionnels s'épuisent à être à leur écoute ; ils butent contre des personnes qui souffrent mais semblent « détachées ». Patrick Pelege a abordé les questions des violences des pratiques institutionnelles, de l'intrusion dans l'intimité des gens. Il concluait sur le besoin de formations, de pratiques plus communautaires entre soignants et travailleurs sociaux. *« La souffrance des équipes doit aussi être soutenue. »*

Un rappel à la vie

Au CHRS, la violence fait partie intégrante des lieux. Les « précaires », les « exclus » (ce qui n'est pas tout à fait la même chose, n'est-ce pas ?) ou encore les « perdus de vue » ou les « sur-numéraires », bref les visiteurs de ces lieux improbables vivent dans l'instant et dans l'incertitude. Leur violence est associée à l'alcoolisation, à l'agression des odeurs et de la saleté... Elle est liée aussi à la violence de l'institution (qui refuse un repas parce que la personne n'a pas son ticket ou a moins de 25 ans). Mais pour Jean-Lou Rinckel, leur comportement violent montre finalement qu'ils sont encore *« bien vivants et convaincus que leur situation n'est pas forcément définitive ».*

« Mon hypothèse, c'est que la souffrance vient moins de la réalité de l'inégalité et de l'exclusion que de sa dénégation. (...) En janvier, alors que la générosité et la solidarité se manifestaient à l'endroit des populations asiatiques touchées par le tsunami, des SDF ont tout cassé dans certains lieux d'accueil. »
Geneviève Decrop

« Les sociétés occidentales sont ségrégatives. Or, vivre entre soi est une catastrophe en terme de santé mentale. Nous devons maintenir ou restaurer notre capacité à vivre ensemble (...) Ce qui terrifie les professionnels agressés par la violence des exclus, ce n'est pas seulement la crainte physique mais le fait que l'agression déclenche en eux une contre-violence qui va contre les règles de leur métier. Ne plus se sentir professionnel est traumatisant. » Jean Furtos

« L'instinct violent naturel est au service de la vie. (...) La violence est aussi une façon d'interpeller les autres, pour retrouver une place perdue. »
Élisabeth Brolles,
docteur en psychologie

LE MÉTIER DE PSYCHOLOGUE

Une autre approche de dans l'institution

L'association présente une variété d'établissements ouverts à l'ensemble des personnes souffrant de handicap mental. La tâche des psychologues s'y présente sous plusieurs formes. Avec toutefois un socle commun, sur les trois niveaux d'interventions au sein de la structure : auprès de l'usager et de sa famille, auprès des professionnels de terrain, et auprès de l'institution dans sa globalité.

D'une manière générale, la présence du psychologue à l'ADAPEI rassure. Les équipes d'abord, qui trouvent là un interlocuteur neutre pour parler de leurs difficultés. Les familles, ensuite, lorsqu'elles rencontrent des difficultés avec leur enfant ou face à l'institution. Les handicapés, enfin, pour qui la possibilité de s'exprimer sans peur d'être jugés est importante. Grâce à leurs moyens d'intervention technique, les psychologues leur permettent de progresser, sinon de maintenir leurs acquis.

Les tests de Rorschach font partie des outils d'évaluation qu'utilisent les psychologues.

Des interventions variées

« Les handicapés ont des moyens de communication différents, il est important de connaître la personne pour les accompagner au mieux », explique Sandrine Daire, psychologue au SAS (service d'accompagnement et de soutien) du secteur adultes d'Oyonnax. Au sein de l'institution, la déficience est évaluée. Mais à l'extérieur, l'individu se retrouve dans une situation de handicap vis-à-vis de certains actes de la vie quotidienne. *« Sans faire à leur place et en lien avec les équipes qui les suivent, il faut lancer des hypothèses d'actions pour accroître leur autonomie à l'extérieur. »*

Cette notion de lien est d'ailleurs essentielle pour Laetitia Hladezuck. *« J'interviens au CAT du Pennessuy à Bourg et au foyer Domagne de Ceyzériat. Je fais souvent le lien entre les deux structures. Si je décèle une personne en souffrance dans le cadre du CAT, je peux intervenir auprès des éducateurs du foyer. »*

En influant sur l'environnement, le psychologue aide la personne handicapée à trouver une réponse à sa déficience. *« Au sein des IME (instituts médico-éducatifs), nous recevons des enfants qui souvent n'ont jamais été scolarisés ou ont été confrontés à des échecs au sein du système scolaire classique, sans comprendre pourquoi. »* Jean-Baptiste Pégourié, psychologue cognitiviste à l'IME L'Armaillou à Belley, souligne les difficultés qu'ont ces enfants à penser, à construire une causalité, tout en ayant une image d'eux-mêmes très détériorée. *« Il faut sans cesse ramener les choses au terrain. »*

Les réunions avec les éducateurs permettent d'aborder tous les sujets qui les préoccupent.

Une affaire de professionnels

Chaque psychologue de l'ADAPEI remplit une mission bien précise. Leur temps d'intervention est parfois très court : certains sont à 16 %, d'autres à 72 %. Ces temps partiels rendent le suivi plus difficile. En perpétuel questionnement sur leur propre pratique, les psychologues consacrent aussi un temps à la remise à jour des connaissances et à la recherche dans le champs de sa discipline. Régulièrement, ils se soumettent à un contrôle de leur pratique, effectué avec un superviseur ou un groupe de supervision. Ils doivent savoir rester le plus objectifs possible et ne pas faire intervenir leurs sentiments personnels, leurs propres questionnements lors des entretiens individuels. La psychologie est une vraie discipline du socio-médical et doit rester professionnelle pour être efficace.

• P.F.

l'individu

Sur le terrain

Maintenir le lien

Une fois par mois, Laetitia Hladezuck rencontre l'équipe des éducateurs du foyer Domagne de Ceyzériat. Durant 1 h 30, toutes les questions difficiles peuvent être abordées. *« C'est un temps pour se poser, prendre du recul par rapport à des situations rencontrées tous les jours. De par sa formation, Laetitia nous aide à mettre du sens sur un comportement. Par la lecture du symptôme qu'elle effectue, elle nous permet de détecter d'éventuelles souffrances chez un résident »*, expliquent les éducateurs. Au-delà de ces rencontres, les professionnels apprécient aussi le travail que la psychologue fait dans la recherche documentaire sur le handicap. *« En tant qu'éducateurs, nous sommes beaucoup dans la parole et passons très peu de temps à la recherche de documents et d'études thématiques. »*

En visite dans les ateliers, Laetitia est souvent interpellée pour un simple merci ou une demande de rendez-vous.

Laetitia est présente une demi-journée par mois au foyer, c'est peu. À coté, elle assure 7 jours et demi par mois au CAT du Pennessuy à Bourg. *« Ici, j'ai 180 ouvriers à suivre sur les différents ateliers. C'est très difficile de voir tout le monde. »* Mais elle reçoit qui veut venir, dans son bureau mobile home en marge des bâtiments. De ses entretiens cliniques, elle garde une trace écrite en établissant une synthèse tous les six mois. Les demandes peuvent venir des travailleurs ou des moniteurs.

Un dispositif bien rodé

L'IME l'Armaillou de Belley est plutôt bien doté en psychologues. Chacun dans son rôle apporte une pierre à l'édifice. Le psychologue institutionnel, Pascal Lemoine, intervient dans la prise en charge de l'enfant et la famille, dans le travail avec les éducateurs et l'élaboration des projets personnels des enfants. Il travaille avec l'équipe de direction, aide à la prise de décisions. *« J'ai une grande polyvalence d'intervention en lien avec le médecin psychiatre de l'institution. »*

Martine Robin, psychothérapeute, la plus ancienne en fonction puisqu'elle suit les enfants depuis 1974, intervient dans le cadre du foyer/CAT de Belley. *« J'utilise le jeu, la mise en scène de scénario proposés par l'enfant ou l'adolescent, en rapport avec leur vie quotidienne ».*

Jean-Baptiste Pégourié, psychologue cognitiviste, aide les enfants à réfléchir et penser par eux-mêmes, dans le cadre de séances de jeux en créant des liens de causalité entre les objets et les actions. *« Nous voulons que les enfants développent un savoir qui leur est propre et qu'ils grandissent en acquérant le maximum d'autonomie. »*

Avec l'analyse de la pratique, Maryvonne Chevauchet rencontre cinq groupes de professionnels une heure tous les 15 jours. *« C'est un lieu où ils parlent de leur travail, de leurs difficultés dans les relations avec les enfants, les collègues, la hiérarchie. »* Pour rendre la parole plus facile, Maryvonne n'a aucun contact avec la direction et ne côtoie pas l'établissement en dehors de son temps d'intervention.

Apprendre à réfléchir aux conséquences d'une action permet de construire la pensée de l'enfant.

• Les cinq commandements du psychologue

- L'écoute
- L'absence de pouvoir de décision
- La neutralité bienveillante
- Le travail sur soi
- Éthique et transparence.

• Formation du psychologue

De formation universitaire (Bac + 5), le diplôme de 3e cycle (DESS et/ou DEA) lui confère le titre de psychologue (instauré par la loi de 1985). Des formations complémentaires post-universitaires lui permettent de se spécialiser : psychothérapie individuelle, groupale ou familiale, psychodrame, analyse de la pratique, remédiation cognitive,...

La prise en charge de l'autonomie des personnes âgées relève désormais du Conseil général. La collectivité se donne tous les moyens pour répondre à l'enjeu que représente le vieillissement, au travers d'un outil de diagnostic et préconisations, le Schéma départemental en faveur des personnes âgées, et grâce à une aide spécifique, l'Allocation personnalisée d'autonomie.

PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissemen

Depuis janvier 2005, le Conseil général planche sur la réalisation d'un Schéma départemental en faveur des personnes âgées. Dans un objectif de conciliation, les divers acteurs des champs associatif, social, médico-social de terrain ont été associés à la réflexion en cours.

« La démarche engagée assure une large participation des acteurs de terrain. »

« La loi du 2 janvier 2002 préconise la réalisation de schémas départementaux dans les secteurs liés au social et au médico-social. Dans l'Ain, les schémas pour l'enfance et le handicap sont faits, il reste celui des personnes âgées, » explique Souleymane Thiam, expert personnes âgées à la DIPAS. Un cabinet de conseil lyonnais, Equation management, est chargé de mener la réflexion pour aboutir aux préconisations.

Une démarche partenariale

« La démarche engagée depuis janvier a pour objectif d'assurer la plus large participation des acteurs de terrain de l'Ain », explique Mona Krichen, consultante d'Equation Management. Le travail s'effectue en deux temps. D'abord sur les données statistiques et qualitatives par circonscription d'action sociale. *« Nous obtenons ainsi des informations démographiques et leurs projections, et des données socio-économiques sur les différentes prestations, l'offre de soins, les revenus des personnes âgées et le niveau d'isolement des territoires. »* Ces informations font ensuite l'objet d'une mise en perspective avec le point de vue des acteurs. Ainsi, 40 personnalités ont été rencontrées, 20 établissements et services du département ont été visités, six groupes thématiques se sont créés au sein desquels le monde professionnel, institutionnel, associatif se retrouve pour établir des bases communes qui seront le moteur des préconisations.

Des travaux ciblés

D'ores et déjà, les thématiques abordées par les six groupes laissent présager des domaines que le schéma départemental mettra en avant : l'adaptation et la qualité du maintien à domicile ; l'articulation avec le secteur de la santé ; les alternatives à l'hébergement permanent en établissement ; la participation à la vie sociale des personnes âgées, la lutte contre l'isolement et la prévention des effets du vieillissement ; les personnes vieillissantes souffrant de troubles mentaux, l'adaptation et la qualité de la prise en charge en établissement. Ce sera au cours de trois matinées de réunion que chacun des points sera débattu et analysé pour aboutir à un consensus de décisions.

• P.F.

Répartition par niveau de dépendance au 31/12/2004

APA en établissements en %

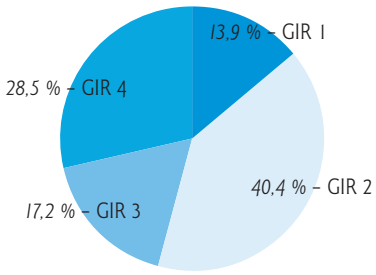

APA à domicile en %

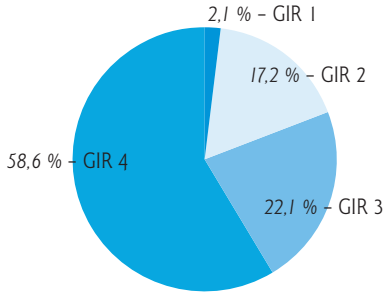

Selon la grille AGGIR, le GIR 1 correspond à des personnes à dépendance très forte, les GIR 2 et 3 à une dépendance forte, le GIR 4 à une dépendance moyenne.

t en question

Bilan 2004 : vitesse de croisière pour l'APA

Créée en 2003, l'Allocation personnalisée d'autonomie a connu une montée en charge graduelle qui tend depuis à se stabiliser. Alors que l'APA en établissement atteignait rapidement sa vitesse de croisière, l'APA à domicile s'est plus lentement développée : les procédures et instructions des dossiers sont plus simples dès lors que l'administration des établissements les prend en charge.

« Nous prévoyons pour cette année la fin de la montée en charge, ce qui doit être tempéré par les projections de l'INSEE : un doublement du nombre des personnes âgées à l'horizon 2015, avec un quadruplement des plus de 85 ans », explique Souleymane Thiam.

Le rapport des bénéficiaires très dépendants est inversé entre le domicile et l'établissement. Toutefois, 19,3 % des bénéficiaires de l'APA à domicile appartiennent aux GIR 1 et 2. La solidarité familiale joue alors un rôle essentiel envers ces personnes âgées très dépendantes.

Le taux de sortie est stable en 2002 et 2004 (autour de 15 %) mais anormalement élevé en 2003 (21 %), ce qui pourrait être analysé comme un effet de la canicule.

Coût de l'APA

Sur les 23 millions d'euros versés en 2004, il faut noter que la nouvelle Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (CNSA) verse 7,8 millions pour l'APA. Le montant mensuel moyen de l'APA à domicile est de 788 € pour les GIR 1 et 330 pour les GIR 4. La participation moyenne des bénéficiaires de l'APA à domicile est de 93,27 €. Quand à l'APA en établissement, le Conseil général verse en moyenne 267 € par bénéficiaire, leur participation s'élevant à 129 €.

• Les instances du schéma

On y trouve un comité de pilotage, composé du vice-président du Conseil général, du représentant de l'État, des services du Conseil général et de l'État, la CRAM, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), la MSA (Mutualité sociale agricole), l'UDAF (Union départementale des associations familiales) et le CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées). Un comité de suivi est composé des services du Conseil général, de la DDASS. Le cabinet conseil Equation Management fait partie des deux instances.

• Coût de l'opération

Co-financée par l'État et le département, la réalisation du schéma coûtera 79 800 €.

• Un outil d'information

Pour que chacun puisse suivre l'élaboration du schéma étape par étape, une lettre mensuelle d'information a été créée.

• Calendrier

Le Conseil général s'est donné un an pour mettre en place son schéma départemental en faveur des personnes âges. Il définira la politique suivie par la collectivité pour une durée de cinq ans. Les premières préconisations devraient voir le jour début septembre, à l'issue de la dernière réunion des groupes de travail.

Montée en charge de l'APA

Prévision départementale à l'horizon 2004/2005 :
6 418 bénéficiaires

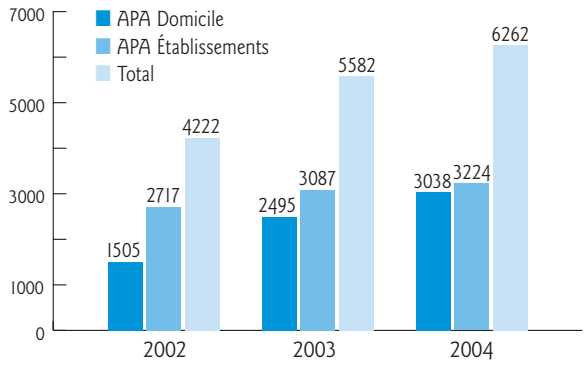

Coût de l'APA

(en millions d'euros)

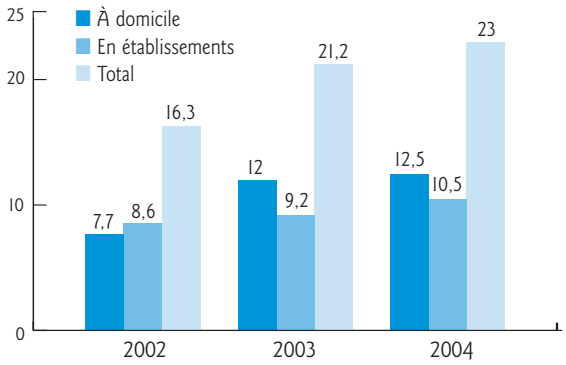

Cinq mois après les premières consultations, Isabelle Vincent, assistante sociale, et Elsa Bonfils, conseillère agricole, ont dressé un premier bilan de l'opération. En fin d'année, une évaluation de l'action sera réalisée.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ONCOLOGIQUE

« Mettre des **mots**

Depuis janvier, à Belley, à l'initiative de la MSA, toutes les personnes souffrant d'un cancer ainsi que leurs proches peuvent bénéficier d'un soutien psychologique via des consultations gratuites chez une psychologue-clinicienne, à son cabinet, à l'hôpital ou à domicile. Mise en place par la MSA, l'action est financée par la Ligue contre le cancer et AGRICA.*

** Caisse de retraite complémentaire des salariés*

Ayant souffert elle-même d'un cancer du sein, Madeleine Charvet a participé à la mise en place du soutien psycho-oncologique.

Maladie grave, qui exige des traitements lourds et longs, le cancer n'est pas facile à vivre – et à exprimer –, ni pour la personne qui en souffre ni pour ses proches. *« Au début, il y a trois ans, j'ai dû rester à l'hôpital cinq semaines. C'était dur : j'ai réclamé un soutien psychologique mais, à l'époque, à Belley, il n'y en avait pas »*, se souvient Marie-Pierre Duboc.
Aujourd'hui, depuis janvier, cette résidente d'Anglefort peut, comme toute autre personne touchée directement ou dans sa famille par le cancer, consulter gratuitement une psychologue-clinicienne à Belley et/ou fréquenter un groupe de parole sur le sujet.

Sans frein

Née de la volonté d'un groupe de délégués cantonaux bénévoles MSA du Bugey de mener une action axée sur la santé, l'idée d'offrir ce service à la population locale a fait son chemin. Un service qui, sans aucun doute, répond à un fort besoin. *« J'ai vu une maman complètement paniquée car sa fille de 40 ans avait un cancer. Il y a un gros travail d'information à faire sur la maladie »* rappelle Madeleine Charvet, active déléguée. En lien avec le service social MSA, ont d'abord été organisées, de juin 2003 à janvier 2004, trois journées de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, à Champagne-en-Valromey, Lhuis et Belley. Le public est venu nombreux assister à ces rencontres animées par un membre de l'Association lyonnaise des psycho-oncologues (ALPO) et le médecin du travail de la MSA. Une enquête réalisée auprès des médecins généralistes par Elsa Bonfils et Isabelle Vincent, sur la création d'un accompagnement psycho-oncologique, s'est révélée favorable. *« L'enquête a confirmé ce besoin des malades de pouvoir parler de leur cancer, d'être accompagnés »*, souligne Elsa.

Partenaire du projet, la délégation de l'Ain de la Ligue contre le cancer s'est engagée à financer l'opération. *« Nous sommes à la disposition des bonnes idées qui naissent dans le département,* souligne son président, le Dr Réquin. *Le cancer est une maladie qui n'est pas perçue comme les autres, qui fait peur. Ce soutien psychologique permet aux malades et à leurs proches de parler. La Ligue prend en charge les consultations, nous avons signé une convention avec les deux psychologues qui exercent à Belley. Attention, il s'agit bien d'un soutien, en moyenne de quatre à six séances – qui peut être prolongé si besoin, avec notre accord – et non pas d'un traitement d'un problème médical psychologique. »*

Apporter un bien-être

Toutes les volontés réunies, ne manquait plus alors qu'à faire connaître ce nouveau service offert à la population, par voie de presse et d'affichage. En forme de marque-page, un petit document simple et précis, donnant les coordonnées des deux psychologues et de la MSA, a été diffusé en nombre auprès des cabinets médicaux et divers lieux publics. En janvier, la conférence organisée à l'Intégral, en présence du professeur Pierre Saltel, psychiatre oncologue au centre Léon-Bérard à Lyon, a fait salle comble. L'info est bien passée : de janvier à mai, les deux psychologues ont reçu 18 personnes (9 malades, 9 proches), de 16 à 67 ans, pour 85 consultations. Quant au groupe de parole, une première séance s'est déroulée le 17 mai, une deuxième le 14 juin.
En complément, toujours dans le souci d'apporter un bien-être à ceux qui souffrent, la MSA proposera, dès la rentrée, des rendez-vous mensuels collectifs avec une socio-esthéticienne.

• A.P.

sur des **maux** »

Des documents d'information, marque-page et affichettes, ont été largements diffusés dans les lieux publics.

Hors les murs de l'hôpital

Médecin pneumologue à l'hôpital de Belley, Étienne Auvray approuve vivement l'initiative de la MSA. *« Les patients et les familles sont demandeurs de soutien psychologique. Ils ne comprenaient pas que ce service n'existe pas à l'hôpital, surtout avec le Plan cancer lancé par l'État »* reconnaît-il, en avouant même être un peu gêné que l'hôpital ne soit qu'un « utilisateur » du service et non un partenaire s'impliquant financièrement dans l'opération. *« Le cancer est une maladie très anxiogène pour les patients : ils ont peur de la mort, de la souffrance. Le premier motif de consultation relevé par les psychologues est l'acceptation du traitement. »*

Sur les 9 malades ayant consulté l'une des deux psychologues, 7 sont suivis à l'hôpital de Belley, dont certains en parallèle au centre Léon-Bérard. Les consultations se déroulent le plus souvent en ville, au cabinet de Chrystèle Ruty ou Nicole Gallot. *« Pouvoir parler de sa maladie hors du cadre hospitalier est bénéfique. »*

Infirmière, Sylvie Schauss confirme : *« Je donne l'information sur les consultations psychologiques d'emblée à tous les patients, en leur disant que cela ne les engage à rien. Certains ne veulent pas en entendre parler, d'autres oui. Quelqu'un m'a dit récemment qu'y être allé lui avait vraiment fait du bien alors qu'il ne pensait pas en avoir besoin ».*

« Dire ce qu'on ne peut pas dire à tout le monde »

« J'avais décidé que la première fois, nous irions ensemble, mon mari, ma fille et moi » : loin de refuser l'idée de consulter seule un psychologue, Marie-Pierre Duboc est tout à fait consciente que *« l'entourage d'un malade du cancer vit certainement aussi des moments difficiles »*. Bien qu'étant plutôt « contre », mari et fille ont accepté. Depuis cette première séance commune, Marie-Pierre et sa fille de 16 ans se rendent chacune, séparément, une heure par semaine, au cabinet de Chrystèle Ruty.

« Quand on est malade, on a besoin de parler de choses qu'on ne peut pas dire à tout le monde. Les amis, le conjoint vous écoutent mais on n'obtient pas forcément d'eux une aide. On a besoin de quelqu'un du milieu médical, dont c'est le métier, qui sache poser les mots sur ce qu'on ressent » témoigne Marie-Pierre.

« Contenir les angoisses en mettant des mots sur les maux »

Psychologue clinicienne installée à Belley depuis mars 2004, Chrystèle Ruty reçoit les personnes souffrant du cancer et/ou leurs proches à son cabinet et se déplace à l'hôpital ou à domicile si besoin. *« Le rôle du psychologue, c'est de mettre des mots sur des maux »* explique la jeune femme, qui a tout de suite adhéré au projet lancé par la MSA. *« L'annonce d'un cancer est toujours porteuse de traumatismes. La maladie génère des angoisses difficilement supportables au quotidien. Certains peuvent connaître des difficultés pour s'adapter aux conséquences de la maladie : bouleversements physiques, bouleversements et remaniements psychiques, ainsi que des répercussions sur leur façon de vivre, leur famille, leur travail. »*

Au fil des séances, Chrystèle aide le patient à exprimer ses non-dits, ses craintes, à libérer son agressivité ou ses pleurs. *« Le cadre thérapeutique est un lieu contenant, recevant les angoisses du patient. J'aide la personne à mobiliser ses ressources pour affronter les difficultés, à se reconstituer une identité acceptable pour elle-même. »*

Une boutique maison au lycée

À Bourg-en-Bresse, au lycée professionnel Marcelle-Pardé, les élèves en dernière année de CAP Prêt-à-porter, BEP Métiers de la mode et de BEP Vente ont peaufiné leur savoir-faire autour d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP) commun et des plus concrets : la création d'une boutique au sein même du lycée. Les unes y exposent et vendent leurs réalisations (vêtements pour femmes, hommes et enfants, linge de maison, accessoires), les autres s'y exercent aux techniques commerciales.
Inauguré en mai, avec défilé de modèles maison réalisés pour le Mondial des métiers, le lieu est ouvert sur rendez-vous et lors de diverses rencontres. L'action se poursuivra dès la rentrée.
Tél. 04 74 32 76 75

Les clubs jeunes de l'Unicef

Animés par des enseignants, en milieu scolaire, les clubs Unicef Jeunes ont pour but de sensibiliser les enfants et adolescents aux problèmes des pays en voie de développement, dans un esprit de solidarité, citoyenneté et tolérance. Leur action peut prendre diverses formes : correspondance avec des jeunes d'un pays, soutien à un projet de terrain mené par l'Unicef France… Dans l'Ain, un club fonctionne à l'école primaire Pasteur Nord d'Oyonnax, un a démarré au lycée professionnel Marcelle-Pardé à Bourg, deux autres sont en projet.
www.unicef.fr
Comité départemental Unicef : tél. 04 74 21 63 36

Arc-en-ciel sur le Bénin

À l'ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) l'Arc-en-Ciel (Orsac) à Trévoux, des jeunes ont mené une action humanitaire, avec l'association Crayons couleurs d'enfance. Dès janvier, accompagnés par trois éducateurs, ils ont fait fabriquer des stylos à l'effigie « des enfants du Bénin », en partenariat avec des commerces locaux. En avril-mai, ils se sont lancés le défi d'en vendre un maximum, sur des marchés locaux, au profit de la reconstruction de l'école du village d'Adido au Bénin, et ont communiqué autour de cette action via un repas organisé par une association africaine de Villefranche et une interview sur Radio Calade. Un défi qui les a certainement aidés à reprendre un peu confiance en eux.

Le 22 juin, ils ont remis un chèque de 826 € à l'association, contribuant ainsi à leur manière à l'alphabétisation d'enfants africains et à la lutte contre le travail précoce.

Des relais pour retrouver le chemin de l'école

Dispositif mis en place en 2000 par l'Inspection académique, avec divers partenaires (Protection judiciaire de la jeunesse, Conseil général, collectivités locales), les classes relais accueillent des collégiens en risque de marginalisation scolaire ou sociale. « *C'est une prise en charge autre, à l'extérieur du collège, à temps complet ou partiel, pour une durée temporaire (en moyenne de 4 mois), axée sur deux aspects : le côté scolaire, où les enseignants vont aider l'élève à retrouver les bases, en maths, français, langues etc. via des cours individuels et des supports différents, et le côté comportemental, avec divers professionnels (éducateur, assistante sociale…)* », explique François Leduc, inspecteur de l'Éducation nationale. Quatre classes relais fonctionnent dans l'Ain, à Bourg, Dagneux, Arbent et Saint-Genis-Pouilly. En 2004-2005, elles ont accueilli au total 82 élèves, majoritairement de sexe masculin et de classe de 4e.
Destiné aux élèves de 4e et 3e vivant mal leur scolarité mais ne relevant pas de la classe relais, un atelier relais expérimental a vu le jour dans l'Ain en 2005, en partenariat avec la Fédération des œuvres laïques et les Pupilles de l'enseignement public. L'objectif est identique à celui de la classe-relais : aider le jeune à se resocialiser et réinsérer durablement un parcours de formation. Le fonctionnement diffère : à l'initiative de la FOL, six jeunes ont séjourné une semaine au chalet Jean Macé, dans le Bugey, autour d'un projet commun ; à l'initiative de la PEEP, deux petits groupes ont passé une semaine à l'IMPro La Savoie du plateau d'Hauteville. « *La rencontre avec d'autres jeunes en souffrance a été très importante* ».

La carte des PIJ s'agrandit

Deux nouveaux PIJ (Point information jeunesse) vont ouvrir à l'automne. L'un à Mézériat, à l'initiative du CILEJ (Centre intercommunal pour l'enfance et la jeunesse), sous l'égide de la communauté de commune des Bords de Veyle, dont le siège est à Vonnas. L'autre à Saint-Maurice-de-Beynost, au centre social, à l'initiative de trois communes : Saint-Maurice, Miribel et Beynost. Les deux créations ont été soutenues par la DDJS (direction départementale de la Jeunesse et des sports), chacune à hauteur de 4 000 €.
Quatre PIJ existent déjà dans l'Ain : à Châtillon-sur-Chalaronne (à la Maison de l'enfance et de la jeunesse), à Belley, Bellignat et Trévoux (dans les centres sociaux). Ainsi que deux BIJ (Bureaux information jeunesse), structures à la vocation identique (offrir une information gratuite, pour tous, sur divers sujets concernant les jeunes : emploi, logement, santé, droit, loisirs etc.) mais de taille plus importante. À Bourg-en-Bresse, il a été créé en 2003 ; à Bellegarde, le PIJ est devenu BIJ en 2004.

Aimer bouger avec la carte M'ra !

Plus simple d'utilisation que la précédente carte Rhône-Alpes + et entièrement gratuite, la nouvelle carte M'ra ! lancée par la Région Rhône-Alpes est disponible depuis juin. Destinée aux 16/25 ans, lycéens, apprentis, fréquentant une mission locale, inscrits à une formation initiale par correspondance, ou – nouveauté – élèves de 3e ou 4e préprofessionnelle, de SEGPA, d'un institut médico-éducatif ou médico-professionnel, ou en formation dans une structure à caractère sanitaire et sociale, elle offre divers avantages : 70 € de réduction sur l'achat de manuels scolaires (100 € pour les élèves entrant en seconde), 30 € sur des spectacles ou concerts, 8 € sur l'achat de livres, un abonnement cinéma de 7 places, un accès gratuit et permanent aux musées, centres d'art et lieux de mémoire de la région, et une réduction de 30 € sur une licence sportive.
Pluriannuelle, la carte suit l'élève au long de sa scolarité, ses avantages étant renouvelés chaque année.
www.cr-rhone-alpes.fr

Alexis JUDE

Un autre regard

Les premiers petits boulots d'été de jeunesse, pour se constituer de l'argent de poche, ne correspondent pas en général à ce à quoi on se destine. Après son bac, Alexis est arrivé à concilier les deux. *« Je suis parti un été pour encadrer des personnes handicapées. Mes parents pensaient que cela allait me décourager pour la suite ; bien au contraire ! C'était dur mais cela m'a encouragé pour continuer dans cette voie. »* La suite, il l'envisage bien sûr dans le social, en se lançant dans des études d'éducateur spécialisé, à l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale) de Bourg-en-Bresse. En deuxième année du cursus, Alexis, de par ses stages, s'est dirigé vers la population des adolescents en difficulté. *« La problématique adolescente est très intéressante, elle soulève et concerne beaucoup d'autres domaines. »* À 21 ans, il lui arrive de côtoyer des ados qui n'ont qu'un an de moins. *« Je ne leur dis pas mon âge ; le respect se gagne plus par les paroles que par l'apparence. »*

Place à la classe vermeil

Avec quatre de ses camarades étudiants, le jeune homme a monté un projet axé sur un thème tout à fait différent : la vieillesse vue par les personnes âgées. « Bavard'âge » veut proposer de réels échanges inter et intra générationnels. *« Nous ne faisons pas de l'animation mais nous faisons réagir les personnes âgées sur des thèmes actuels. »* Les étudiants travaillent avec les résidants de la maison de retraite Saint-Joseph à Jasseron. Tous les échanges sont filmés et feront l'objet d'un DVD. *« Les personnes âgées peuvent nous apporter quelque chose ; leur vécu, leur recul sont riches d'enseignement. La société se passe de leur regard, de leur parole. Avec ce documentaire, nous essayons de les restituer ».* Alexis et ses collègues aimeraient bien que le projet fasse boule de neige. *« Une fois le DVD sorti, nous voudrions organiser une projection suivie d'un débat. Comme nous risquons de manquer de temps l'année prochaine, il se peut que nous transmettions le projet à la prochaine promotion ».* Avec ce passage de flambeau, le projet pourra prendre une nouvelle dimension.

● S.C.

Flora VAUCHER

Aider les autres

Danse jazz, chorale, écriture, club BD : Flora Vaucher, 14 ans, élève de 3e au collège de Pont-de-Veyle, est une ado active et bien dans ses baskets. *« Avant, j'habitais à Trévoux, c'était pareil : je fais de la danse depuis onze ans, j'ai été déléguée de classe, j'ai fait du théâtre… Surtout, j'aime aider les autres. »* Une amie confirme : *« Elle sait écouter, soutenir ».* Au conseil intercommunal de jeunes de la communauté de communes de Pont-de-Veyle, Flora s'est investie à fond, au sein de la commission Solidarité, échanges et communication, dans le montage d'une action visant à *« faire prendre conscience de ce qu'est l'illettrisme »*, suite à une rencontre avec l'association Ecrit 01. Première étape : organiser des stages de musique et de théâtre, lancer un club théâtre au collège, écrire des sketches, afin de créer ensemble, de A à Z, un spectacle sur le sujet.

Retenu par le jury du Printemps des initiatives, qui lui a accordé une aide de 400 €, le projet avait pour étape finale le Salon du livre de Pont-de-Veyle, fin avril. *« On a fait des stands, présenté des livres, tenu la buvette – au profit de la lutte contre l'illettrisme – et joué sur scène ».*

Redonner courage

L'action du conseil ne s'arrête pas là : chaque année, trois projets sont mis en œuvre par chacune des trois commissions. Côté projet « à court terme », ladite commission a organisé un mini-séjour en Allemagne dans le cadre des 5 ans du jumelage du canton de Pont-de-Veyle avec la ville de Straubenhardt. Côté long terme, Flora et Anaïs ont lancé l'idée d'aider les enfants hospitalisés, *« leur rendre visite, les faire rire, leur redonner courage ».*

À la rentrée, Flora quittera le collège pour entrer au lycée de Mâcon. Pas question pour autant de quitter le conseil : *« J'ai un mandat de deux ans, je ne serai peut-être pas présente à toutes les réunions mais je participerai le plus possible ».*

Et après le lycée ? *« Je voudrais être juge, plutôt pour les enfants. En tout cas, je souhaite m'orienter vers le droit. »* Une manière, là aussi, d'aider les autres…

● A.P.

[Bénévolat : du nouveau en ligne

En service depuis cinq ans, le site internet du Centre du volontariat des pays de l'Ain a fait un pas de plus en janvier dans l'interactivité. La nouvelle base de données, réalisée en partenariat avec l'IUT Informatique de Bourg, permet aux visiteurs de rechercher précisément les offres d'activité bénévole correspondant à leurs souhaits, selon divers critères (lieu, type d'activité, de public…). Les associations peuvent y gérer directement leurs offres. Les uns et les autres peuvent désormais s'inscrire en ligne. Au total, la Bourse du bénévolat compte actuellement quelque 400 offres.

Pour les néophytes en informatique, le cyber-espace du CVPA, à Bourg, organise des sessions d'initiation.

En 2004, le Centre a reçu 326 nouveaux bénévoles, de tous âges, dont 26 % étaient retraités, 23 % actifs et 17 % demandeurs d'emploi.

www.benevolat01.org

Espace Temps cultive le champ de l'insertion

A l'initiative de l'association Espace Temps, née en novembre dernier, devrait voir le jour prochainement, sur le secteur de Châtillon-sur-Chalaronne ou de Montrevel, une SIAE (structure d'insertion par l'activité économique) à la spécialité unique dans l'Ain : la production de plantes aromatiques et médicinales en label biologique.

« *L'insertion à travers la culture des plantes, c'est redonner un goût essentiel à son travail en passant par celui de la nature* » souligne le porteur de projet, Catherine Loiseau.

Tél. 04 74 23 20 39
E-mail :
espace.temps01@wanadoo.fr

Pratiquer l'art-thérapie

Aider via l'approche artistique toute personne ayant des problèmes d'expression, de communication et de relation, est le but de l'art-thérapie. Née en janvier à Ferney-Voltaire, l'AIPDA (Association internationale pour la pratique et la diffusion de l'art-thérapie) propose des ateliers d'art-thérapie à dominante musique, écriture, récit et conte, aux individuels (à domicile) et aux collectivités (écoles, maisons de retraite, établissements spécialisés…).

Tél. 06 07 65 86 47
(Cornelia Marino)
E-mail :
cornelia-marine@wanadoo.fr

Court-circuit Béligneux

Petite commune de la Côtière, Béligneux ne dispose pas de commerce de proximité. Depuis le printemps, les personnes ayant des difficultés physiques peuvent être emmenées et accompagnées, dans une ambiance conviviale, le vendredi matin à Montluel et le mercredi matin à Meximieux, pour faire leurs courses au marché ou en magasin, grâce à la nouvelle association Court-circuit Béligneux. Le service est proposé moyennant une simple adhésion et une participation modique. La voiture (de 7 places) est mise à disposition par un des trois bénévoles de l'association.

Tél. 04 72 25 96 31
(Pascale Calais)

À l'écoute de tous

Créée en décembre dernier, l'association *À l'écoute de tous* organise un soutien scolaire hebdomadaire, à Montréal-la-Cluse, et des échanges culturels (musicaux et culinaires) ouverts à tous. Elle souhaite aussi mettre en place, à la rentrée, des cours d'alphabétisation.

Tél. 06 24 38 93 29
(Mme Hayriye Topak)

Les bénévoles de Sauverny s'unissent

Petite commune du pays de Gex, Sauverny compte plusieurs associations. L'ABS (Association des bénévoles de Sauverny), née en février, a pour but de resserrer les liens entre leurs membres et coordonner les actions communes. Des sorties récréatives sont notamment envisagées.

Tél. 04 50 41 15 93
(Catherine Terrier)

Une Association familiale laïque à Villars

Rattachée au réseau national des AFL, une Association familiale laïque est née en mars à Villars-les-Dombes, après plusieurs réunions organisées par la mairie, afin de répondre aux besoins exprimés d'aide à la parentalité et d'éducation à la citoyenneté. Ouverte à tous, elle propose depuis la rentrée de Pâques un accompagnement scolaire pour les enfants en difficulté, visant à leur redonner confiance ; en parallèle, elle invite les parents à mieux connaître l'école.

Dès septembre, l'association proposera également des cafés-rencontres réguliers, réunions informelles facilitant l'échange de points de vue et d'expériences, ainsi qu'une aide à l'apprentissage du français pour les adultes, via des cours et des rencontres avec des familles.

Tél. 04 74 98 38 93
(Christine Rosinski)

Autisme Rhône Ain

La fusion des associations ATA Éducation 69 (Autisme et troubles apparentés), regroupant des parents d'enfants autistes sur le Rhône et l'Ain, et Autisme Rhône, a donné naissance fin 2004 à la nouvelle association Autisme Rhône Ain.

Outre l'entraide des familles, Autisme Rhône Ain milite pour la création d'établissements proposant une prise en charge éducative adaptée. À Villefranche (Rhône), un SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) a ouvert en septembre 2004 ; ses 5 places devraient passer à 10 à la rentrée. À Bourg-en-Bresse, un IME (institut médico-éducatif) de 10 places a ouvert en novembre.

Les familles adhérentes de l'Ain souhaitent se rencontrer régulièrement. Une première réunion a eu lieu à Bourg le 9 juillet.

Tél. 04 74 09 82 69
(Madeleine Leroy)
ou 04 74 25 87 58
(Mireille Françon)

Soins palliatifs : l'ASSP de Bourg lance un appel aux nouveaux bénévoles

Née en 1999 à Bourg, l'Association de soutien aux soins palliatifs compte une quinzaine de bénévoles formés, qui ont pour mission d'accompagner, par des visites régulières, les personnes en fin de vie à l'hôpital, en maison de retraite ou à domicile, en accord avec le médecin et la famille. Elle intervient à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital Fleyriat et aux Ancolies.

Afin de répondre aux nombreuses demandes, l'ASSP souhaite recruter de nouveaux bénévoles. La prochaine session de formation se déroulera de novembre à juin (1 séance par mois). Sur le terrain, les bénévoles doivent être ensuite disponibles au moins une demi-journée par semaine. Un groupe de parole, animé par une psychologue, les réunit régulièrement.

Tél. 06 12 34 08 47
(Anne-Marie Jomard)
ou 06 21 99 08 11
(Marlène Bussy)

L'accueil familial dans l'Ain, du XVIIIe siècle à nos jours

Une tradition très ancienne, des histoires de vie fortes, des témoignages émouvants, des objets qui reprennent vie et des enfants toujours accueillis.

Ouvrage disponible :
- **en librairie**
- **chez l'éditeur**
  M&G Éditions
  158, boulevard de Brou
  01000 Bourg-en-Bresse
  Tél. 04 74 24 69 13
  Fax 04 74 45 07 08

Prix de vente
26 €

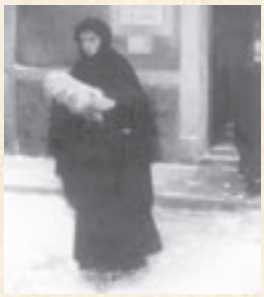

Ouvrage collectif, *Parcours d'enfances, Portraits de familles* retrace, avec la rigueur de la recherche scientifique et l'émotion du témoignage vivant, l'histoire de l'accueil familial d'enfants placés dans l'Ain. Premier du genre, il reprend une large part des travaux d'enquête menés sous la direction de Guy Brunet, historien démographe, et Gilles Chabré, consultant. Il donne la parole aux acteurs : enfants placés et familles nourricières d'hier, enfants confiés et familles d'accueil d'aujourd'hui, et professionnels de l'action sociale. Il invite aussi à parcourir l'exposition élaborée par la Conservation départementale des musées des pays de l'Ain, présentée en 2005-2006 au musée de Lochieu.

Parcours d'enfances, Portraits de familles, c'est...
- Un format album de 210 x 227 mm.
- Un ouvrage de 264 pages imprimé sur un papier satimat 170 g.
- Une couverture en satimat 350 g avec rabats.
- 36 pages en couleur consacrées à l'exposition « Famille d'accueil, Enfance accueillie ».
- Une galerie de portraits réalisés par Daniel Gillet, photographe.
- Prix de vente public de 26 €.

CONSULTEZ NOS OUVRAGES Musnier-Gilbert M&G EDITIONS *www.mg-editions.com*

MUSÉES DES PAYS DE L'AIN prenez l'air côté cour, côté jardin

musée de la Bresse
Domaine des Planons

nos racines ont de l'avenir

ouverture 25 juin 2005

nouvel espace 3000 m²

Costume et parure, architecture et paysage, gastronomie et arts de la table.
A découvrir :
une collection de plus de 700 menus historiques …

CONSEIL GÉNÉRAL l'ain PERFORMANCE & QUALITÉ

Conservation départementale - Musées des pays de l'ain
34, rue Général Delestraint - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 32 10 60 - Fax 04 74 32 66 53 - musees.paysdelain@cg01.fr